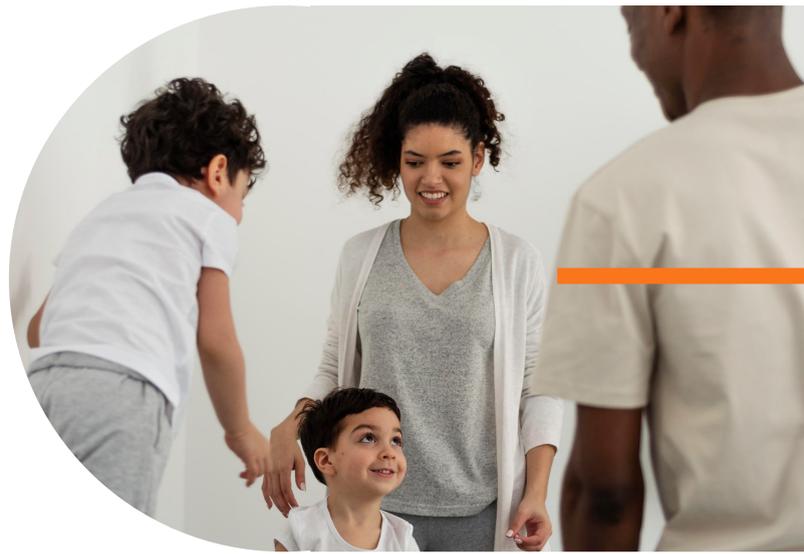


ADAS

CATALOGUE DES PRESTATIONS



**GUIDE ANNUEL
N°05**



2025



LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT P.03

NOUVEAUTÉS 2025 P.04

PRÉSENTATION DU SITE INTERNET P.06

PRÉSENTATION DE L'ADAS P.10

NOS PRESTATIONS SOCIALES P.16

SOMMAIRE P.26

PARTENAIRES

■ Prêts, crédits et assurances	p.28
■ Aide juridique et mutuelle labellisée	p.32
■ Billetterie et sorties en famille	p.35
■ Campings et résidences	p.42
■ Croisières et voyages	p.55
■ Clubs et hôtels	p.58
■ Colonies de vacances et séjours linguistiques	p.65
■ Cours particuliers et garde d'enfants	p.69
■ Location de matériel	p.74
■ Réductions auprès d'enseignes	p.75

FAQ P.78

ÉDITO



Philippe TRANCHEPAIN
Président de l'ADAS

Madame, Monsieur,

Il y a maintenant un an, je rappelais que l'année 2023 avait été une année absolument horrible en termes de catastrophes humaines avec la multiplication des guerres dans le monde et le niveau de l'inflation. Naturellement, dans un contexte de ce type, ce sont les personnes les plus faibles, en France en particulier, qui sont les plus impactées et qui le sont toujours.

Face à cela, heureusement pour nous, l'ADAS va bien puisque le nombre d'adhérents continue à augmenter. Malheureusement les coûts des participations de l'ADAS s'accroissent également, ce qui nous amène à souffrir sérieusement.

Nous avons cependant toujours besoin de nous développer et si les loisirs, la culture, le sport, la rentrée scolaire ainsi que les vacances sont plébiscités par les membres de l'ADAS, d'autres domaines pourraient être offerts dans les années futures.

Mais n'oublions pas ceux qui sont en difficulté, qui souffrent et sont pour certains dans des situations inextricables car il nous est aussi demandé d'intervenir tout particulièrement dans ces situations, malheureusement parfois trop tard. Si vous repérez un ou une collègue en difficulté, prévenez la ou le Correspondant de l'ADAS de votre lieu de travail afin que celui-ci se mette en relation avec Nathalie Luna ou Julien Laroche pour faire le point sur la personne et ses besoins.

L'ADAS est avant tout un lieu de solidarité ouvert à toutes et à tous ses adhérents.

Ne l'oubliez pas dans ce monde parfois si injuste. A tous, au nom de l'ADAS, nous vous souhaitons une bonne année 2025.

Le Président de l'ADAS,
Philippe TRANCHEPAIN

Nouveautés 2025

Plongez dans notre collection inédite et explorez les dernières tendances qui révolutionneront votre quotidien. Des nouveautés à ne pas manquer, soyez les premiers à les adopter !



Profitez d'une large gamme d'enseignes pour dépenser vos chèques cadeaux

Certains d'entre vous connaissent déjà la carte SWILE Rentrée Scolaire.

L'an prochain, en 2025, celle-ci va se développer dans d'autres domaines : le MARIAGE / PACS et la NAISSANCE / ADOPTION. La carte SWILE remplacera aussi la carte CADOLIB CULTURE !

Vous avez une carte

Dotation immédiate sur votre carte ! Vous serez notifié par mail de cette action par notre partenaire.

Vous n'avez pas de carte

Une carte sera directement envoyée à votre domicile et sera accompagnée d'un mail d'explication.

À l'occasion de votre Mariage ou de votre Pacs, la dotation sera de 193 €.
À l'occasion d'une naissance ou d'une adoption, la dotation sera de 193 €.

Pour la carte Swile Culture, le coût reste inchangé soit 48,75 € pour l'agent et une valeur de 65 € avec un maximum de 2 commandes par an par agent.

Où dépenser vos titres cadeaux ?

Dépensez sur l'application Swile avec votre carte, en ligne ou en magasin. Découvrez 3 univers différents, et de nombreuses marques participantes :

UNIVERS ADULTE (événements Mariage/Pacs)	   
UNIVERS ENFANT (événements Naissance/Adoption)	   
UNIVERS CULTURE (titres cadeaux culture)	   



Préparez vos vacances 2025 avec CAMPINGS.COM!

Campings.com se distingue en tant que leader européen de la réservation d'hébergements en plein air, offrant un choix parmi plus de 4 500 campings en France et en Europe.

Nous vous offrons des remises pouvant aller jusqu'à -50% et des tarifs attractifs à partir de 99€ la semaine !



PASS VOYAGES
provocateur d'aventures

Pass Voyages : Vous imaginez, nous réalisons. Envie d'évasion ? Ne cherchez pas plus loin.

Pass Voyages s'occupe de vous trouver votre prochaine destination ! Circuits, séjours, week-ends...

Nous nous occupons de tout. Préparez votre passeport et profitez de votre prochaine destination.



Pass Privilèges

Pass Privilèges : Un ancrage régional, un rayonnement national.

Chez Pass Privilèges, l'écoute et la proximité sont deux valeurs essentielles.

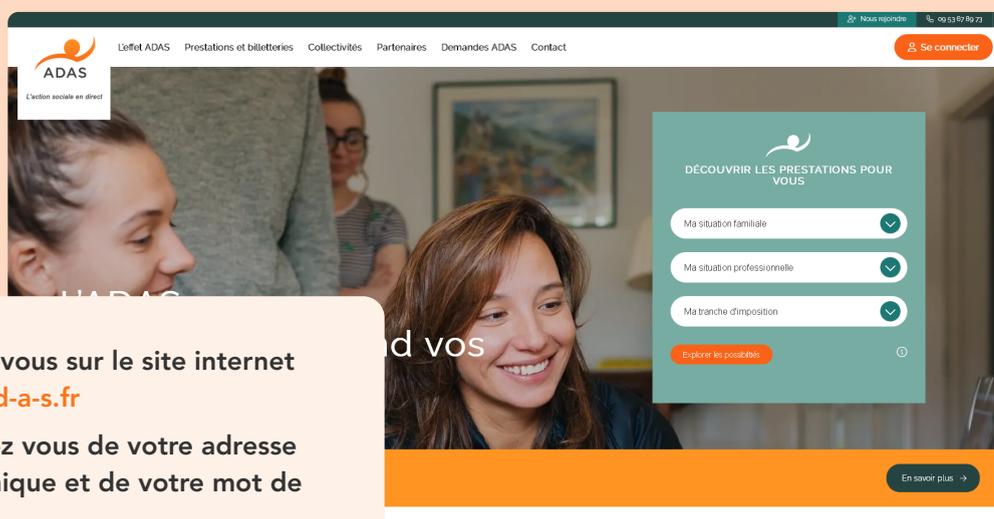
Avec ce nouveau partenaire, nous vous proposerons dans l'année des offres de sorties avec transport ou des offres de billet simple.**

** Exemples non-exhaustifs des sorties : Futuroscope, Disneyland, concerts, spectacles, ...

Présentation du site internet

Vos demandes en ligne

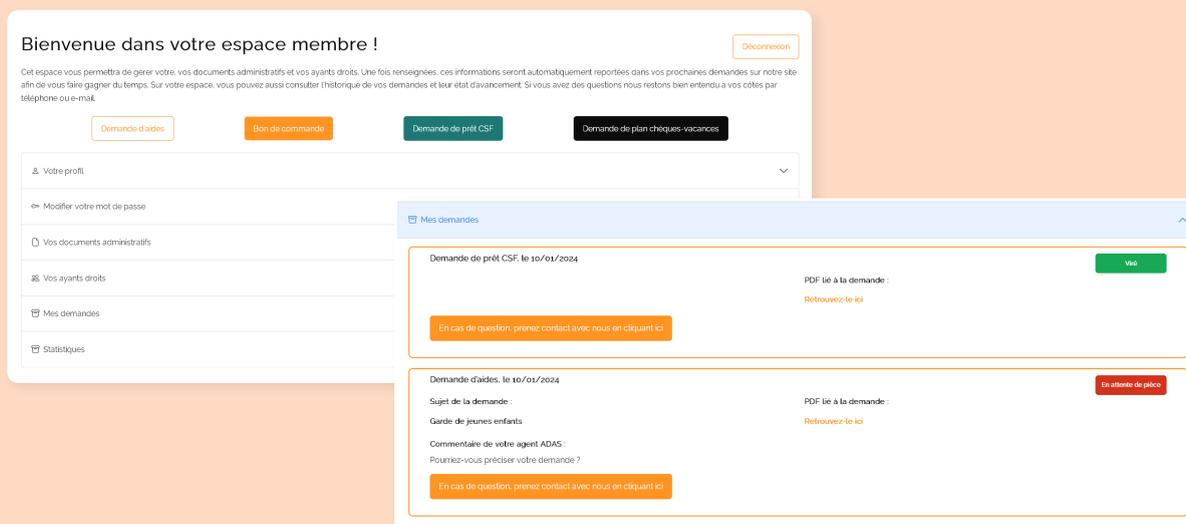
Pour effectuer une demande en ligne, vous devez obligatoirement accéder à votre Espace Membre avec votre adresse électronique et votre mot de passe.



1. Rendez-vous sur le site internet www.a-d-a-s.fr
2. Munissez vous de votre adresse électronique et de votre mot de passe
3. Cliquez sur « **Se connecter** » ou « **Membres** »

L'espace membre de l'ADAS a été pensé comme un outil de proximité et de liaison avec vous. En effet une fois que vous aurez renseigné vos informations, l'espace membre vous permettra :

- ✓ De gagner du temps, de sauvegarder vos documents personnels (RIB, relevé d'imposition N-2).
- ✓ De suivre vos demandes et de gagner en simplicité



Vous choisissez d'envoyer le suivi du dépôt de votre demande à votre correspondant alors :



Une fois connecté à votre espace membre, vous aurez également accès aux offres de l'ADAS et aux codes partenaires pour en bénéficier, en cliquant sur la page « Partenaires ».



Attention

Pour ceux d'entre vous qui restent attachés au papier, sachez que vous trouverez également tous les imprimés sur notre site internet. Une fois votre demande papier constituée et validée par le correspondant de votre collectivité, le dossier peut être envoyé par mail ou par courrier. Il sera traité par notre équipe en lien direct avec votre référent.

Les codes partenaires seront disponibles auprès de votre correspondant ou en contactant nos services via la page d'accueil de notre site internet ou via l'outil de tchat en ligne qui permet d'échanger en direct avec l'ADAS. La liste de nos partenaires est également accessible sur notre site et vous pouvez faire des recherches en triant par catégorie.

Identification

Pour pouvoir vous identifier sur le site de l'ADAS, cliquez sur « Se connecter » ou « Membres » et renseignez votre email et votre mot de passe personnel. Si vous n'avez pas reçu de mail de la part de l'ADAS vous invitant à vous connecter, rapprochez vous de nos services.

Adresse e-mail
john.doe@gmail.com

Mot de passe

Se souvenir de moi

[Se connecter](#) [Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#) [Mot de passe oublié ?](#)

Enfin en cas de perte de votre mot de passe, cliquez sur « Mot de passe oublié ».

Nom d'utilisateur ou email *

[Réinitialiser mon mot de passe](#)

Espace membre

Une fois sur votre espace membre, vous pourrez faire vos demandes de prestations, commandes de billetterie, demande de prêt et demande de plan épargne chèque vacances en toute autonomie.

Commencez par renseigner votre profil et téléchargez vos documents (RIB et avis d'imposition). Lorsque vous ferez une demande ou une commande, le formulaire sera pré rempli.

Bienvenue dans votre espace membre ! Déconnexion

Cet espace vous permettra de gérer votre, vos documents administratifs et vos ayants droits. Une fois renseignées, ces informations seront automatiquement reportées dans vos prochaines demandes sur notre site afin de vous faire gagner du temps. Sur votre espace, vous pouvez aussi consulter l'historique de vos demandes et leur état d'avancement. Si vous avez des questions nous restons bien entendu à vos côtés par téléphone ou e-mail.

Demande d'aides Bon de commande Demando de prêt CSF Demande de plan chèques-vacances

- 👤 Votre profil
- 🔑 Modifier votre mot de passe
- 📁 Vos documents administratifs
- 👤 Vos ayants droits
- 📧 Mes demandes
- 📊 Statistiques

Demandes

En cliquant sur « Mes demandes », vous pourrez en suivre le traitement : enregistré, billetterie envoyée, ou encore pièces manquantes. En cas de pièces manquantes, nous vous informons par l'intermédiaire d'un email.

- 👤 Votre profil
- 📁 Vos documents administratifs
- 👤 Vos ayants droits
- 📧 Mes demandes

Bon de commande, le 31/12/2021 En cours

Sujet de la demande : Séjour thalasso PDF lié à la demande : [Retrouvez-le ici](#)

Bon de commande, le 31/12/2021 Envoyé

Sujet de la demande : Billets Disneyland PDF lié à la demande : [Retrouvez-le ici](#)

Demande d'aides, le 31/12/2021 En attente de pièce

Sujet de la demande : Aide familiale à domicile PDF lié à la demande : [Retrouvez-le ici](#)

Commentaire de votre agent ADAS :
Merci de nous communiquer votre avis d'imposition 2021

Le Conseil d'administration

Le Bureau de l'ADAS



**Philippe
TRANCHEPAIN**

Président



**Isabelle
PAILLOUX**

Secrétaire



**Sabrina
PLANQUAIS**

Trésorière



**William
DELARUE**

Vice-Président



**Pascal
SAGOT**

Secrétaire-Adjoint



**Valérie
LEFEBVRE**

Trésorière-Adjointe

Le Conseil d'administration

Collège des élus

William DELARUE
Annie DUPRÉ
Emmanuel FAVEY
Didier GASTON
Sophie LE DOUSSAL
Béatrice LEFRANCOIS
Marie-Pascale LEROY
Sébastien MASCOT
Yannick MOUCHE
Myriam MULOT
Pascal SAGOT
Philippe TRANCHEPAIN
Nicole TUA

Collège du personnel

Isabelle BILLY
Valérie BRIZARD
Adélaïde DEGARDEZ
Nathalie DELACOUR
Elodie GRANDPIERRE
Jessy CARPENTIER
Valérie LEFEBVRE
Isabelle HENRY
Sylviane LEVESQUE
Isabelle PAILLOUX
Sabrina PLANQUAIS
Magda QUIBEL
Karine SAVALLE
Séverine THIEULIN



L'Association Départementale d'Action Sociale : **quel est notre rôle ?**

L'Association Départementale d'Action Sociale est une association à but non lucratif. Elle a pour rôle principal de :

- ✓ Répondre à l'obligation légale des collectivités et établissements publics quant à la gestion de l'action sociale.
- ✓ Permettre aux agents de la Fonction Publique Territoriale d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles dans divers domaines tels que, les loisirs, l'accès à la culture, ou encore de faire face à des situations difficiles.

Notre sens de l'écoute avec les agents et les correspondants des collectivités nous permet de mettre en œuvre des nouveautés chaque année afin de mieux satisfaire les attentes de chacun.

Nous nous engageons sur une réelle **proximité**, en privilégiant le contact avec les agents et les correspondants.

L'association



Qui peut adhérer à l'ADAS ?

- ✓ Les communes
- ✓ Les départements
- ✓ Les régions
- ✓ Leurs établissements publics (établissements publics de coopération intercommunale EPCI, centres communaux d'action sociale CCAS, caisses des écoles, centres départementaux de gestion CDG, centres de formation, offices publics de l'habitat OPH, offices publics d'aménagement et de construction OPAC, caisses de crédit municipal, services départementaux d'incendie et de secours SDIS, établissements publics fonciers EPF, etc.)
- ✓ Les associations et comités gérant sur le plan local, départemental ou régional des œuvres sociales pour le compte de ces collectivités et établissements publics
- ✓ Les retraités, à titre individuel, lorsque leur collectivité d'origine adhérente, ne cotise pas en leur faveur

La délibération doit indiquer que le Maire ou le Président de la Collectivité est autorisé à signer la convention à intervenir avec l'ADAS. L'organisme adhérent désigne un correspondant local, interlocuteur privilégié des bénéficiaires, chargé de la pré-instruction des dossiers et de la promotion de l'action sociale au plan local.

Qui sont les bénéficiaires ?

- ✓ Les titulaires et les stagiaires à temps complet et à temps non complet
- ✓ Les non titulaires permanents à temps complet et à temps non complet
- ✓ Les apprentis
- ✓ Les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), Contrat Unique d'Insertion (CUI) à partir de la date du 1er renouvellement de leur contrat de 6 mois
- ✓ Les retraités

Les tranches d'imposition

Afin de favoriser les foyers aux revenus les plus modestes, certaines prestations sont soumises à conditions de ressources et varient en fonction de votre tranche d'imposition. Pour connaître votre tranche d'imposition, vous devez vous reporter à la ligne 14 « impôt sur les revenus soumis au barème » de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.

Vous relevez de :

- ✓ La 1^{ère} tranche, si votre imposition est comprise entre 0 et 1200 €
- ✓ La 2^{ème} tranche, si votre imposition est comprise entre 1201 et 2100 €
- ✓ La 3^{ème} tranche, si votre imposition est comprise entre 2101 et 3000 €
- ✓ La 4^{ème} tranche, si votre imposition est comprise entre 3001 € et au-delà

Pour parler d'argent :

La cotisation de l'année 2025 pour les collectivités et établissements publics est fixé à 0.78 % de la masse salariale nette inscrite aux articles 6411 et ses subdivisions, ainsi que les salaires nets des agents adhérents à l'ADAS portés aux articles 6413 et 6416 de l'année 2023 avec un minimum de 118 € par agent et par an. Pour les retraités, la cotisation est fixée à 118 € par agent et par an.

Historique



L'ADAS s'adapte à vos besoins et fait évoluer ses offres à travers le temps afin de mettre à disposition des solutions et des prestations pour tous les budgets.

2024

De nouveaux partenaires :

- ✓ Save Concept
- ✓ UCPA La Balaguère
- ✓ UCPA Odysée
- ✓ Telligo
- ✓ Villages clubs du Soleil
- ✓ Zénitude Hotel Résidences

Des nouvelles prestations :

- ✓ Le permis de chasse
- ✓ Le permis de pêche

Une offre unique de vacances :

- ✓ Vagues Océanes



2023

De nouveaux partenaires :

- ✓ Bimpli pour la rentrée scolaire
- ✓ Bimpli pour les tickets CESU
- ✓ La carte Cadolib
- ✓ Camping Paradis
- ✓ Ceetiz

Deux nouvelles offres Wonderbox :

- ✓ TicknBox
- ✓ Cultur'in the City

Deux offres uniques de vacances :

- ✓ Capfun
- ✓ Goélia



2022

Augmentation de la prestation

« Enfant handicapé » :

L'ADAS a décidé d'augmenter la prestation enfant handicapé d'au moins 80% de 200 € et la prestation enfant handicapé entre 50% et 79% de 100 €.

- ✓ Enfant handicapé d'au moins 80% : 650 €
- ✓ Enfant handicapé entre 50% et 79% : 250 €

De nouveaux partenaires :

- ✓ Com1shop
- ✓ Sandaya
- ✓ Anacours Soutien Scolaire
- ✓ Anacours Musique
- ✓ Palmier Ocean By Homair
- ✓ Worldia
- ✓ Olydéa
- ✓ Huttopia
- ✓ Axa offre mutuelle

2021

Augmentation de la bonification pour les plans épargne chèques vacances :

- ✓ La tranche 1 voit son épargne bonifiée de 130 €
 - ✓ La tranche 2 voit son épargne bonifiée de 100 €
 - ✓ La tranche 3 et au-delà voit son épargne bonifiée de 80 €
- + L'ADAS propose aux agents de prélever : **64 €** sur 5 mois, **40 €** sur 8 mois ou **32 €** sur 10 mois

Augmentation de la prestation « garde jeunes enfants » :

- ✓ 140 € pour la tranche 1
- ✓ 130 € pour la tranche 2

- ✓ 120 € pour la tranche 3
- ✓ 110 € pour la tranche 4

Augmentation de la prestation « Séjours vacances retraités » :

- ✓ 100 € pour la tranche 1
- ✓ 80 € pour la tranche 2
- ✓ 60 € pour la tranche 3
- ✓ 40 € pour la tranche 4

De nouveaux partenaires :

- ✓ EMILE'S
- ✓ Bourse des vols
- ✓ Mon offre auto CE
- ✓ Vacancéole
- ✓ Yelloh village
- ✓ Animation anniversaire France



2020

- ✓ Gardes Jeunes enfants désormais jusqu'aux 3 ans de l'enfant dans l'année civile

- ✓ Séjours vacances, séjours linguistiques et Prestation Culture désormais jusqu'aux 19 ans de l'enfant dans l'année civile (25 ans s'il est en situation de handicap)

- ✓ Classe d'environnement : cette aide, réservée aux enfants jusqu'en 3^{ème} est désormais versée également pour les lycéens et elle est augmentée de 3 € sur chaque tranche d'imposition par rapport à 2019.

- ✓ Séjours linguistiques : augmentation de 3 € sur chaque tranche d'imposition par rapport à 2019

- ✓ Séjours vacances : augmentation de 3 € sur chaque tranche d'imposition par rapport à 2019

- ✓ Stage BAFA : augmentation de 3 € sur chaque tranche d'imposition par rapport à 2019

- ✓ Possibilité de faire ses demandes en ligne sur le site internet de l'ADAS et outil de tchat en ligne

De nouveaux partenaires :

- ✓ Rouen Métropole Basket
- ✓ Campéole
- ✓ Mondiapic
- ✓ Reflexe voyages
- ✓ Promovacances
- ✓ Capvacances
- ✓ Villages Clubs du Soleil
- ✓ Prévithal thalaso spa marin
- ✓ Tsoutsouros
- ✓ 1CE

J'ai des enfants : à quoi ai-je le droit ?

Vous avez des enfants fiscalement à charge ?
Vous pouvez éventuellement prétendre à :



Prestations

- ✓ Naissance, adoption
- ✓ Enfant handicapé entre 50% et 79%
- ✓ Enfant handicapé d'au moins 80%
- ✓ Garde de jeunes enfants
- ✓ Centre de loisirs
- ✓ Classe de découverte ou d'environnement
- ✓ Séjours linguistiques
- ✓ Aides aux études (collège, secondaire, supérieur, alternance)
- ✓ Stage BAFA
- ✓ Séjours vacances
- ✓ Culture
- ✓ Le permis de chasse
- ✓ La carte pêche
- ✓ Toutes les autres prestations : médailles du travail, retraite, secours décès, secours exceptionnel, mariage, PACS, tierce personne, noces d'or et diamant, aide à domicile, aide-ménagère...

Partenaires

- ✓ Partenaires vacances, croisières, clubs, campings, hôtels, gîtes...
- ✓ Partenaires billetteries, spectacles, concerts, parcs à thème, zoos, musées...
- ✓ Partenaires prêts et crédits
- ✓ Partenaires d'assistance juridique
- ✓ Partenaires permettant des réductions auprès d'enseignes

Billetterie

- ✓ Coupons sport
- ✓ Tickets CESU
- ✓ Tickets cinéma et bowling
- ✓ Chèques lire, culture et Carte SWILE "culture"*
- ✓ Chèques vacances
- ✓ Chèques sport et loisirs

*Nouveautés mises en place en 2025



Je n'ai pas d'enfant : à quoi ai-je le droit ?

Vous n'avez pas d'enfant fiscalement à charge ?
Vous pouvez éventuellement prétendre à :

Prestations

- ✓ Reconnaissance de la vie professionnelle : médailles du travail, retraite
- ✓ Secours et assistance : secours décès, secours exceptionnel, tierce personne
- ✓ Grands événements de la vie : mariage, PACS, noces d'or et diamant
- ✓ Séjours vacances sans enfants à charge
- ✓ Séjours vacances pour retraités
- ✓ Le permis de chasse
- ✓ La carte pêche
- ✓ Aide familiale et aide-ménagère

Partenaires

- ✓ Partenaires vacances, croisières, clubs, campings, hôtels, gîtes...
- ✓ Partenaires billetteries, spectacles, concerts, parcs à thème, zoos, musées...
- ✓ Partenaires prêts et crédits
- ✓ Partenaires d'assistance juridique
- ✓ Partenaires permettant des réductions auprès d'enseignes

Billetterie

- ✓ Coupons sport
- ✓ Tickets CESU
- ✓ Tickets cinéma et bowling
- ✓ Chèques lire, culture et Carte SWILE "culture"*
- ✓ Chèques vacances
- ✓ Chèques sport et loisirs

*Nouveautés mises en place en 2025

Reconnaissance de la vie professionnelle

De 150 € à 250 €*

Médaille d'honneur régionale, départementale ou communale

À l'occasion de l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et/ou communale, l'ADAS vous verse une allocation de **150 €** pour l'échelon argent, **190 €** pour l'échelon vermeil et **250 €** pour l'échelon or.

170 € et plus*

Retraite

Au moment de votre départ à la retraite, si vous comptabilisez au moins 5 ans de service dans la Fonction Publique Territoriale, l'ADAS vous verse une aide proportionnelle à la durée de vos services, calculée de la manière suivante : allocation fixe de **170 € + 10 € par année supplémentaire**. Cette aide est servie à la date effective du départ à la retraite. L'agent retraité est considéré adhérent jusqu'au 31 décembre de l'année de son départ à la retraite.

Secours et assistance

Jusqu'à 1500 €*

Secours décès (non déclarable aux impôts)

Lors du décès de l'agent, du conjoint, du concubin salarié ou non salarié, ou d'un enfant fiscalement à charge, l'A.D.A.S. peut vous verser la prestation « secours décès » sous forme de chèque à l'ordre de l'organisme de pompes funèbres. Cette prestation sera versée sur présentation d'un dossier motivé, afin de déterminer le montant du « secours décès » après la décision du Conseil d'Administration de l'ADAS. Le montant est versé **dans la limite de 1500 €**.

Jusqu'à 750 €*

Secours exceptionnel (non déclarable aux impôts)

Lorsque les aléas de la vie engendrent des difficultés financières importantes et imprévisibles, l'ADAS peut vous allouer un secours exceptionnel sur présentation d'un dossier motivé et circonstancié visé par l'autorité administrative. Ce secours est attribué sur décision d'une commission **et peut atteindre 750 €**.

Secours et assistance

650 €*

Enfant handicapé d'au moins 80% (soumis à impôts)*

Si votre enfant est titulaire de la carte d'invalidité d'au moins **80% et fiscalement à charge**, l'ADAS vous verse une allocation annuelle de **650 €**.

250 €*

Enfant handicapé entre 50% et 79% (soumis à impôts)*

Si votre enfant est titulaire de la carte d'invalidité entre **50% et 79% et fiscalement à charge**, l'ADAS vous verse une allocation annuelle de **250 €**.

215 €*

Tierce personne (déclarable mais non-soumis à impôts)*

Vous, votre conjoint ou votre enfant nécessitez l'intervention d'une tierce personne, l'ADAS vous verse une allocation annuelle de **215 €**.

Aide familiale à domicile*

Déclarable mais non soumis à impôts

Vous avez à votre charge une personne handicapée à **80% au moins vivant à votre foyer**, ou un ascendant à charge dont l'état nécessite l'assistance d'une aide familiale ou, vous, votre conjoint ou un enfant de moins de 16 ans avez à faire face à une situation médicale suffisamment grave, l'ADAS vous verse une aide horaire de :

- **2,30 €/heure** pour la tranche 1
- **1,90 €/heure** pour les tranches 2 et 3
- **1,50 €/heure** pour la tranche 4

L'aide familiale doit relever d'un organisme agréé.

Pour l'ensemble des aides, le délai de forclusion est de 3 mois pour établir la demande d'aide, à compter du premier mois suivant l'événement générateur de l'aide.

*Ces aides sont exonérées de cotisations et contributions sociales, dans la limite des frais réellement engagés par le salarié, et à hauteur de 1830 € par bénéficiaire et par année civile.

Grands événements de la vie

196 €*

Mariage / PACS (soumis à impôts)

À l'occasion de votre mariage ou de votre PACS, l'ADAS vous verse **une dotation sur la carte SWILE de 196 €**. La demande d'aide doit être formulée dans les 3 mois qui suivent le jour de la cérémonie. Le versement de la prestation PACS n'est pas cumulable avec le versement de la prestation mariage avec le même conjoint.

De 155 € à 230 €*

Noces de mariage (soumis à impôts)

Pour votre anniversaire de mariage, l'ADAS vous verse **une allocation de 155 € pour vos noces d'or et de 230 € pour vos noces de diamant**.

196 €*

Naissance ou adoption (soumis à impôts)

Pour une naissance, une adoption plénière ou simple d'un enfant jusqu'à son 18^{ème} anniversaire, l'ADAS vous verse **une dotation sur la carte SWILE de 196 €**. En cas de naissance multiple, l'allocation est de 200 € par enfant.



Aides aux études des enfants fiscalement à charge (non déclarable aux impôts)

Le redoublement est accepté une fois pendant le cycle du 1^{er} degré du secondaire (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

Études du 1^{er} degré du secondaire*

Votre enfant à charge poursuit ses études du 1^{er} degré du secondaire (de la 6^{ème} à la 3^{ème}). L'ADAS vous verse une dotation sur la carte SWILE (1) d'une valeur de :

- 35 € pour la tranche 1
- 30 € pour la tranche 2
- 25 € pour la tranche 3
- 20 € pour la tranche 4

Études secondaires*

Votre enfant à charge poursuit ses études secondaires, de la seconde à la terminale, étendues à la préparation du CAP et BEP. L'ADAS vous verse une dotation sur la carte SWILE (1) d'une valeur de :

- 60 € pour la tranche 1
- 45 € pour la tranche 2
- 30 € pour la tranche 3
- 25 € pour la tranche 4

Études supérieures*

Votre enfant à charge poursuit ses études supérieures non rémunérées après le baccalauréat et jusqu'à ses 26 ans au maximum. L'ADAS vous verse une dotation sur la carte SWILE (1) d'une valeur de :

- 155 € pour la tranche 1
- 125 € pour la tranche 2
- 95 € pour la tranche 3
- 80 € pour la tranche 4

Apprentissage ou contrat en alternance*

Lorsque votre enfant est en apprentissage ou bénéficie d'un contrat d'alternance, l'ADAS vous verse une dotation sur la carte SWILE (1) d'une valeur de 90 € pour la première année et de 45 € pour les deux années suivantes, sous réserve que la rémunération soit inférieure à 55% du SMIC.

(1) Cette carte Swile est à garder jusqu'à la date d'expiration indiquée au dos.

En effet, une seule carte SWILE vous sera remise pour les dotations de la rentrée et autres prestations concernées.

*Pour l'ensemble des aides, le délai de forclusion est de 3 mois pour établir la demande d'aide, à compter du premier mois suivant l'événement générateur de l'aide.

Vacances, gardes et loisirs

Garde jeunes enfants*

Déclarable mais non soumis à impôts

Vous faites garder votre enfant jusqu'à ses 3 ans dans l'année civile en crèche collective, mini-crèche, crèche parentale, jardin d'enfants, halte-garderie ou par une assistante maternelle agréée. L'ADAS vous verse une allocation forfaitaire annuelle pour 100 jours cumulés minimum de garde de :

- 140 € pour la tranche 1
- 130 € pour la tranche 2
- 120 € pour la tranche 3
- 110 € pour la tranche 4

Centre de loisirs*

Déclarable mais non soumis à impôts

L'ADAS vous verse une aide journalière pour votre enfant à charge participant à un séjour dans un centre de loisirs. Le séjour doit être au minimum de 5 jours consécutifs ou non et le versement est limité au maximum à 45 jours par année civile, dans la limite des frais engagés, 10 % devant rester à la charge du bénéficiaire :

- 2,50 €/jour pour la tranche 1
- 1,70 €/jour pour la tranche 2
- 1,10 €/jour pour la tranche 3
- 0,60 €/jour pour la tranche 4

Séjours linguistiques*

Non déclarable aux impôts

L'ADAS vous verse une aide forfaitaire annuelle à l'occasion de séjours linguistiques organisés dans le cadre scolaire pour votre enfant à charge jusqu'aux 19 ans de l'enfant dans l'année civile (25 ans s'il est en situation de handicap) d'un montant de :

- 78 € pour la tranche 1
- 63 € pour la tranche 2
- 48 € pour la tranche 3
- 33 € pour la tranche 4

Séjour de 3 jours minimum. Dans la limite des frais engagés, 10 % devant rester à la charge du bénéficiaire.

Stage BAFA*

Non déclarable aux impôts

Votre enfant décide de préparer son BAFA, l'ADAS vous verse une aide forfaitaire unique pour la session de formation générale et ensuite pour la session approfondissement d'un montant de :

- 100 € pour la tranche 1
- 80 € pour la tranche 2
- 65 € pour la tranche 3
- 50 € pour la tranche 4

Classe de découverte ou d'environnement*

Non déclarable aux impôts

L'ADAS vous verse **une aide forfaitaire annuelle** à l'occasion de séjours en classe d'environnement ou de découverte (mer, montagne, campagne,...) pour votre enfant à charge. Cette aide sera consentie pour tout séjour d'une durée minimum de 4 jours, pendant la période scolaire, réservée aux enfants des classes maternelles,

élémentaires, de collège et de lycée dans la limite des frais engagés, 10 % devant rester à la charge du bénéficiaire par année civile :

- 78 € pour la tranche 1
- 63 € pour la tranche 2
- 48 € pour la tranche 3
- 33 € pour la tranche 4

Le permis de chasse

BÉNÉFICIAIRES & CONJOINT :

- 20 € par permis

Prestation versée pour la validation annuelle du permis de chasse, une seule fois par an pour tous les permis.

ENFANT :

- 10 € par permis

Prestation versée pour la validation annuelle du permis de chasse, une seule fois par an pour tous les permis.

La carte pêche

6 à 30 € par carte.

- Achat d'une carte annuelle auprès d'une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique, son distributeur ou sur cartepeche.fr
- Pour le bénéficiaire et ses ayants droit.

Prestation versée à partir de 30 € d'achat, une seule fois par an pour toutes les cartes.

*Pour l'ensemble des aides, le délai de forclusion est de 3 mois pour établir la demande d'aide, à compter du premier mois suivant l'événement générateur de l'aide.



Vacances, gardes et loisirs

Prestation « culture »*

Non déclarable aux impôts

L'ADAS verse une prestation « culture » de 45 € pour tout enfant d'adhérent, jusqu'à ses 19 ans dans l'année civile pour la pratique d'une activité culturelle extra-scolaire telle que le théâtre, la musique, la danse, les arts plastiques, ou encore l'école du cirque (dans une école départementale, nationale, municipale ou associative). Cette allocation est versée dans la limite des frais engagés, 10% devant rester à la charge du bénéficiaire.

Séjours vacances sans enfant à charge*

Non déclarable aux impôts

L'ADAS met en place cette aide forfaitaire annuelle sous les conditions suivantes :

- ✓ Être actif et sans enfant à charge
- ✓ Séjour en centre de vacances, gîtes, hôtel, camping, location meublée, vacances organisées, VVF

Somme versée selon la ligne 14 du relevé d'imposition N-2 :

- 77 € pour la tranche 1
- 61 € pour la tranche 2
- 46 € pour la tranche 3
- 32 € pour la tranche 4

Séjour minimum de 5 jours. Dans la limite des frais engagés, 10 % devant rester à la charge du bénéficiaire.

Séjours vacances*

Non déclarable aux impôts

L'ADAS vous verse une aide forfaitaire annuelle à l'occasion de séjours en centres de vacances (gîte, camping, V.V.F., colonie de vacances, chambre d'hôte, hôtel, location meublée) pour votre enfant à charge jusqu'à ses 19 ans dans l'année civile (25 ans s'il est en situation de handicap), d'un montant de :

- 80 € pour la tranche 1
- 64 € pour la tranche 2
- 49 € pour la tranche 3
- 35 € pour la tranche 4

Séjour minimum de 5 jours, dans la limite des frais engagés, 10% devant rester à la charge du bénéficiaire.

Partenaire vacances*

Si vous réservez un séjour vacances avec nos partenaires vacances, l'ADAS participe sans condition de ressources, à hauteur de 5 % sur le montant total de votre séjour.

Cette offre est cumulable avec les réductions de nos partenaires.

5%
PARTENAIRES
VACANCES

Aide aux retraités

Séjours vacances retraités*

Non déclarable aux impôts

Vous êtes retraité, vous désirez effectuer un séjour vacances dans un camping, un meublé, un hôtel, un village vacances ou autre, l'ADAS vous verse une aide forfaitaire annuelle :

- 100 € pour la tranche 1
- 80 € pour la tranche 2
- 60 € pour la tranche 3
- 40 € pour la tranche 4

Aide ménagère*

Déclarable mais non soumis à impôts

Vous êtes retraité, votre état de santé nécessite l'assistance d'une aide-ménagère dépendant d'un organisme agréé, l'ADAS vous verse, dans la limite de 240 heures par an, une aide horaire de :

- 2,30 €/heure pour la tranche 1
- 1,90 €/heure pour la tranche 2
- 1,30 €/heure pour la tranche 3
- 1,00 €/heure pour la tranche 4

*Pour l'ensemble des aides, le délai de forclusion est de 3 mois pour établir la demande d'aide, à compter du premier mois suivant l'événement générateur de l'aide.

Prestation « séjours seniors en vacances »*

L'ADAS en collaboration avec l'ANCV vous propose de bénéficier de séjours tout compris à tarif préférentiel et, de plus, pour les retraités non imposables, d'une aide financière de l'ANCV. Pour bénéficier de cette aide annuelle, vous devez cumuler les conditions suivantes :

- ✓ Être âgé de 60 ans ou plus (55 ans pour les personnes en situation de handicap)
- ✓ Être retraité et/ou sans activité professionnelle
- ✓ Être résident en France
- ✓ Être non-imposable (avant déduction fiscale, ligne 14)

Pour connaître les différents séjours proposés, consulter les offres sur le site internet de l'ANCV :

www.senior-vacances.com



Sommaire



Prêts, crédits et assurances

- ✓ CSF p.28



Aide juridique et mutuelle labellisée

- ✓ Matmut Protection Juridique p.32
- ✓ Axa p.34



Billetterie et sorties en famille

- ✓ ANCV p.35
- ✓ Coupon Sport ANCV p.36
- ✓ UP Chèque Culture p.37
- ✓ UP Chèque Lire p.37
- ✓ UP Sport & Loisirs p.38
- ✓ Bimpli p.38
- ✓ Swile p.39
- ✓ Emile's p.40
- ✓ Disneyland Paris p.40
- ✓ Ceetiz p.41
- ✓ Destination Salons p.41



Campings et résidences

- ✓ Villages clubs du soleil p.42
- ✓ VVF p.43
- ✓ Maeva.com p.43
- ✓ Mondiapic p.44
- ✓ GD Vacances p.44
- ✓ Mistercamp.com p.45
- ✓ Yelloh Village p.45
- ✓ Gîtes de France p.46
- ✓ Camping Direct p.46
- ✓ Tohapi Camping x Homair p.47
- ✓ Plein Air Vacances p.48
- ✓ Sandaya p.48
- ✓ Huttoopia p.49
- ✓ Olydea p.49
- ✓ MS Vacances p.50
- ✓ Vacancéole p.50
- ✓ Interhome p.51
- ✓ Capfun p.51
- ✓ CenterParcs p.52
- ✓ Camping Paradis p.52
- ✓ Siblu Villages p.53
- ✓ Vagues Océanes p.54



Croisières et voyages

- ✓ Périer Voyages p.55
- ✓ Réflexe Voyages p.56
- ✓ Croisiland p.56
- ✓ ClubMed p.57



Clubs et hôtels

✓ Odalys	p.58	✓ Goélia	p.62
✓ Miléade	p.59	✓ Vacances bleues	p.62
✓ Pierre & Vacances	p.59	✓ Prévithal	p.63
✓ Attitude vacances	p.60	✓ Promovacances	p.63
✓ FRAM	p.60	✓ Zenitude Hotel	p.64
✓ Vacances Passions	p.61	✓ TUI	p.64
✓ Belambra	p.61		



Colonies de vacances et séjours linguistiques

✓ Vacances pour tous	p.65
✓ Séjours linguistiques de la Ligue de l'enseignement	p.66
✓ UCPA	p.66
✓ UCPA Telligo	p.67
✓ UCPA La Balaguère	p.67
✓ UCPA Sport Nature	p.68
✓ UCPA Odysée	p.68



Location de matériel

✓ Intersport	p.74
✓ Ragues	p.74

Partenaire vacances

Si vous réservez un séjour vacances avec nos partenaires vacances, l'ADAS participe sans condition de ressources, à hauteur de 5 % sur le montant total de votre séjour.

Cette offre est cumulaire avec les réductions de nos partenaires.

5%
PARTENAIRES
VACANCES



Soutien scolaire et garde d'enfants

✓ Kinougarde	p.69
✓ Domicours	p.70
✓ Complétude soutien scolaire	p.71
✓ Anacours soutien scolaire	p.72
✓ Anacours musique	p.73



Réductions auprès d'enseignes

✓ Com1shop	p.75
✓ Mon Offre Auto CE	p.76
✓ Easialy	p.76
✓ Wonderbox	p.77
✓ 1Ce	p.77

*Nouveautés mises en place en 2025



Prêts, crédits et assurances

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un prêt personnel Avantage Partenariat⁽¹⁾ d'un montant de 2 000 € : vous remboursez 24 **mensualités de 84,20 €** hors assurance DIT⁽³⁾ facultative. **Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1%**. Taux débiteur fixe de 1%. **Montant total dû par l'emprunteur : 2 020,80 €**. Le coût mensuel de l'assurance DIT⁽³⁾ facultative est de 0,60 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 0,69 %. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 14,40 €. Conditions en vigueur au 02/01/2025.

Exemple : pour un prêt personnel⁽²⁾ d'un montant de 5 000 € sur 48 mois, vous remboursez 48 **mensualités de 108,48 €** hors assurance facultative. **Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 2%**. Taux débiteur fixe 2%. **Montant total dû par l'emprunteur : 5 207,07 €**. Le coût mensuel de l'assurance DIT⁽³⁾ facultative est de 1,50 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 0,70 %. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 72 €. Conditions en vigueur au 02/01/2025.

[Créserfi](#)

L'ADAS et le GROUPE CSF, partenaires pour soutenir vos projets.



Prêt personnel Moment de vie

Empruntez 2 000 € sur 24 mois
à 2% TAEG fixe⁽²⁾ (Prêteur BFM)

Il est destiné à financer des vacances, du matériel de camping, des frais de scolarité, des biens d'équipement, une aide à l'installation.

Prêt personnel Véhicule

Empruntez 5 000 € sur 48 mois
à 2% TAEG fixe⁽²⁾ (Prêteur BFM)

Il est destiné à financer un véhicule.
■ Montant unique.
■ Sans frais de dossier.



ARTGE1224ADAS - Illustration AdobeStock - Régis Fallier

Créserfi
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

CSF.FR | **02 35 07 88 10**
(appel non surtaxé)



(1) Le Prêt Avantage Partenariat est un prêt personnel bonifié par le CSF dans la limite de l'enveloppe de bonification attribuée, réservé aux agents de l'ADAS. Il s'agit d'un prêt personnel consenti par le prêteur Banque Française Mutualiste, destiné à financer des frais liés à une installation (déménagement, caution, équipement...). Il est accordé sous réserve d'acceptation du prêteur, après étude de votre situation financière. Vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours.

(2) Les prêts personnels « Moment de vie » et « Véhicule » sont réservés aux bénéficiaires de l'ADAS. Il s'agit de prêts personnels consentis par le prêteur Banque Française Mutualiste, destinés à financer des événements de vie (vacances, matériel de camping, frais de scolarité, biens d'équipement, aide à l'installation) ou le financement d'un véhicule. Chaque prêt est accordé sous réserve d'acceptation du prêteur, après étude de votre situation financière. Vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours. L'ADAS prend en charge une partie du coût du crédit.

(3) Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, souscrit par la Banque Française Mutualiste, intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances, Société anonyme au capital de 686 618 477 € entièrement libéré - 341 737 062 RCS Nanterre - Siège social : 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux - Entreprise régie par le code des assurances. Assurance facultative mais conseillée. Tarif standard d'assurance donné à titre indicatif pouvant évoluer et hors surprime éventuelle.

Banque Française Mutualiste (BFM) - SA coopérative de banque au capital de 169 353 659,50 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 326 127 784 et dont le siège social sis : 56-60, rue de la Glacière - 75013 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous n° 08041372 (www.orias.fr).

CRÉSERFI, société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris). CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. La liste complète des partenaires est consultable sur csf.fr.

Le **Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901**, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le [ww.csf.fr](http://www.csf.fr)).

Les informations collectées par le groupe CSF sont traitées afin de piloter notre relation commerciale avec vous. Ce traitement est basé sur l'intérêt légitime du groupe CSF. Ces informations sont conservées pendant trois ans à date du dernier contact commercial que vous avez eu avec nous. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous rendre dans la rubrique « mentions légales » sur le site www.csf.fr.

Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi Informatique et liberté ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, à l'effacement (droit à l'oubli), d'opposition, à la limitation, à la portabilité, ainsi que de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, vous pouvez écrire à DPO- Groupe CSF - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9, ou bien : DPO-Groupe-CSF@csf.fr ou encore en vous connectant à l'espace Mon Compte sur le site www.csf.fr. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en vous adressant à DPO - Groupe CSF - 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.



Prêt personnel proposé par Créserfi, la société de financement du CSF.

Grâce au partenariat entre l'ADAS, le CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES et CRÉSERFI, vous bénéficiez également d'un taux exceptionnel pour réaliser vos projets d'emménagement :

PRÊT AVANTAGE PARTENARIAT

Empruntez 2000 € sur 24 mois à 1% TAEG fixe⁽¹⁾

Comment faire ma demande de prêt en ligne ?

Mode d'emploi pour compléter et faire ma demande de prêt personnel bonifié
100% en ligne en cliquant sur le lien suivant www.csf.fr/adas

- 1 Je sélectionne le prêt figurant sur mon certificat d'éligibilité délivré par l'ADAS.
- 2 Je choisis le montant et la durée indiqués sur le certificat d'éligibilité délivré par l'ADAS.
- 3 Je clique sur « Faire une demande de prêt ».
- 4 Je suis redirigé sur le site du prêteur BFM où je crée mon compte personnel.
- 5 Je me laisse guider.

Liste des pièces à joindre obligatoirement :

- Certificat d'éligibilité.
Ne pas oublier de mettre mes coordonnées afin que l'on puisse me contacter pour m'informer de la réception de mon dossier.
- 3 derniers bulletins de salaire ou le bulletin de pension des retraites principales et complémentaires de l'emprunteur et du co-emprunteur.
Si je suis en CDD, je dois en complément adresser mon contrat de travail.
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition
Dresser les 4 pages de mon avis d'imposition.
- 3 derniers mois de relevés de tous mes comptes courants. Fournir uniquement des relevés reçus en papier ou téléchargés (par ex. format PDF), les copies d'écran ne sont pas acceptées.
- Relevé d'identité bancaire.
- Carte d'identité recto-verso ou passeport ou titre de

séjour de l'emprunteur et du co-emprunteur en cours de validité. Les documents scannés doivent être lisibles. La validité d'un titre de séjour doit être supérieure au terme du prêt.

- Justificatif de domicile.
- Facture de téléphone ou électricité datant de moins de 3 mois ou contrat de location pour les locataires.
-Taxe foncière pour les propriétaires.
Je suis logé à titre gratuit, je joins une attestation sur l'honneur de mon logeur, ainsi que sa CNI et son justificatif de domicile.
- Justificatif de la dépense datant de moins de 3 mois.
- Justificatif des revenus du patrimoine mobilier ou immobilier (foncier, mobilier...).

Pour l'étude des dossiers, la Banque Française Mutualiste (BFM), la banque prêteuse, partenaire de CRÉSERFI, la société de financement du CSF, se réserve le droit de demander des pièces complémentaires lors de l'analyse du dossier.

Pour constituer votre demande de prêt, veuillez remplir l'imprimé de demande de prêt téléchargeable ici : www.a-d-a-s.fr/nos-imprimés



Créserfi
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

À très vite !





NOS PARTENAIRES

Prêts, crédits et assurances



ACHÉTEZ DANS L'IMMOBILIER NEUF

pour habiter ou investir : c'est possible !

CRÉSERFI vous accompagne dans le financement de votre projet d'acquisition.



Prêt Immo Neuf Patrimoine*

Empruntez 10 000 € sur 72 mois à 0% taux débiteur fixe*

Prêt immobilier complémentaire pour le financement par l'intermédiaire de CRÉSERFI, de l'acquisition d'un bien neuf proposé par CSF PATRIMOINE.

Ce prêt immobilier complémentaire est subventionné par CSF ASSOCIATION.

Offre valable jusqu'au 31/12/2025.

Visitez la vitrine d'offres de logements en ligne csf-logement.fr



Le Prêt Immo Neuf Patrimoine est soumis à conditions, rendez-vous en agence.

*Exemple pour un prêt immobilier complémentaire de 10 000 € sur 72 mois, vous remboursez 72 mensualités de 140,34 € assurance incluse. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 0,66% Fonds Mutuel de Garantie et assurance inclus (taux débiteur fixe : 0 %). Montant total dû par l'emprunteur : 10 204,40 €. Coût total du crédit : 204,40 € dont 100 € de participation au fonds mutuel de garantie et coût mensuel par personne de l'assurance Décès, Invalidité, Incapacité obligatoire de 1,45 €. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 0,34 %. Le montant total dû au titre de l'assurance sur la durée du prêt pour un assuré à 100% âgé de 35 ans s'élève à 104,40 € et la cotisation mensuelle à 1,45 € à régler avec l'échéance du crédit. Mensualité agent hors assurance : 138,89 €. Prêteur : Banque Edel.



ARTGE1224DAS - Illustration AdobeStock

Créserfi
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

CSF-PATRIMOINE.FR | 01 53 36 10 40
(appel non surtaxé)



(* CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.oriass.fr) - Siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière 75009 Paris) et son partenaire prêteur Banque Edel (SNC au capital de 150 134 754 € - RCS Toulouse B 306 920 109) - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 Labège Cedex - Mandataire d'Intermédiaire en assurance ORIAS 07 036 333 (www.oriass.fr), proposent le « Prêt Immo NEUF Patrimoine », de 10 000 € sur 72 mois pour le financement de l'acquisition d'un bien neuf issu d'une vente Immo Neuf réalisée par l'intermédiaire de CSF Patrimoine, au taux débiteur fixe de 0 % hors frais d'adhésion au Fonds Mutuel de Garantie (FMG) de 1% du capital emprunté et hors assurances obligatoires.

Cette offre est sous réserve de l'étude de la situation financière de l'emprunteur et acceptation définitive du prêteur Banque Edel. Ce prêt immobilier complémentaire est destiné à participer au financement de l'acquisition d'un bien immobilier neuf par l'intermédiaire de CSF Patrimoine, sous réserve de la réalisation du prêt immobilier principal avec intérêts d'un montant minimum de 60 000 € réalisé par l'intermédiaire de Créserfi. Les intérêts de ce « Prêt Immo Neuf Patrimoine » sont pris en charge par l'association CSF dans la limite de l'enveloppe fixée. Cette offre n'est pas cumulable avec un autre crédit immobilier bonifié par le CSF et n'est valable que pour une seule utilisation par foyer.

Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : LA BANQUE POSTALE - (SA au capital de 6 585 350 218 €) - Siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 et TVA intracommunautaire : FR 40 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 (www.oriass.fr) - SOFIAP - SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR L'ACCÈSSION À LA PROPRIÉTÉ, SA à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 68 137 755 € dont le siège social est situé 64 rue de Saintonge 75003 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 391 844 214 et TVA : FR 33 391 844 214, enregistrée à l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance (www.oriass.fr) sous le n° 07 025 372 - CRÉDIT MUTUEL ARKÉA - SA Coopérative de Crédit à Capital Variable - Agrément collectif 323 - Siège social 1, rue Louis Lichou 29 480 Le Relecq-Kerhuon - 775 577 018 RCS Brest - Enregistré au Registre des Intermédiaires en assurance tenu par l'ORIAS, sous le n° 07 025 585 (www.oriass.fr).

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur.

Le contrat CSF Assurance Emprunteur n° 9764 est un contrat groupe souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38€ - Siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632 - Entreprise régie par le Code des assurances) distribué par Créserfi et géré par CSF Assurances (SARL de courtage d'assurances du CSF, au capital de 8 500 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - Courtier d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.oriass.fr)). Offre soumise à conditions, à disposition auprès d'un conseiller.

Les offres d'assurance et d'épargne sont distribuées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 € - RCS Paris 322 950 148 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris. Enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.oriass.fr) en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA). Intermédiaire en transactions Immobilières et fonds de commerce sans détention de fonds : Carte N° CPI 75012022000000012 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France. Responsabilité Civile Professionnelle : police FN4608 et Garantie Financière : police n° RPI10147372 souscrites auprès de CNA Insurance Company (Europe) S.A. conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances et de la loi Hoguet. CSF Patrimoine est une marque de CSF Assurances.

Vitrine www.csf-logement.fr, annonces de biens immobiliers hébergée par FACIOLOGI, SARL au capital de 60 000 €, Siège social 2, rue du Général Leclerc - 94220 Charenton-le-Pont RCS Créteil 502 886 039.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le www.csf.fr).

Les informations collectées par le groupe CSF sont traitées afin de piloter notre relation commerciale avec vous. Ce traitement est basé sur l'intérêt légitime du groupe CSF. Ces informations sont conservées pendant trois ans à date du dernier contact commercial que vous avez eu avec nous. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous rendre dans la rubrique « mentions légales » sur le site www.csf.fr.

Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi Informatique et liberté ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de l'effacement (droit à l'oubli), d'opposition, à la limitation, à la portabilité, ainsi que de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, vous pouvez écrire à DPO - Groupe CSF - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9, ou bien : DPO-Groupe-CSF@csf.fr ou encore en vous connectant à l'espace Mon Compte sur le site www.csf.fr. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en vous adressant à DPO - Groupe CSF - 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.



Le Groupe CSF engagé auprès des agents du service public.

Le Groupe CSF, accompagnent les agents dans tous leurs projets de vie :

-  **Projet immobilier**
-  **Assurance des Emprunteurs**
-  **Regroupement de crédits**
-  **Prêts personnels**
-  **Solutions d'épargne**



ARTGE1224ADAS - Illustration AdobeStock - Régis Fallier

Ensemble, donnons de l'avenir à vos projets !



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Créserfi
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

CSF.FR | ☎ **02 35 07 88 10**
(appel non surtaxé)



Les propositions de crédit sont faites par **CRÉSERFI**, la société de financement du **CSF** (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) et ses partenaires prêteurs. Elles sont sous réserve d'acceptation des partenaires prêteurs, après étude de la situation financière de l'emprunteur.

Les partenaires prêteurs de **CRÉSERFI** sont : **La Banque Postale** (SA au capital de 6 585 350 218 €) - siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 (www.orias.fr) ; **Crédit Mutuel Arkéa** - SA Coopérative de Crédit à Capital Variable - Agrément collectif 323 - Siège social 1, rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - 775 577 018 RCS Brest - Enregistré au Registre des Intermédiaires en assurance tenu par l'ORIAS, sous le n° 07 025 585 (www.orias.fr). **CREDIT LIFT**, est une marque de CA Consumer Finance, SA au capital de 554 482 422 €. Siège social : 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 MASSY Cedex, 542 097 522 RCS Évry, Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 079 (www.orias.fr).

L'emprunteur d'un crédit personnel dispose d'un droit légal de rétractation de 14 jours.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. La liste complète des partenaires est consultable sur www.csf.fr.

Le **Crédit Social des Fonctionnaires** est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).

Les offres d'assurance, d'épargne-retraite, de placements et d'immobilier neuf sont distribuées par **CSF Assurances** - SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 € - RCS Paris 322 950 148 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris. Enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA) et de conseiller en investissement financier (CIF), membre de l'Anacofi-Cif association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Intermédiaire en transactions Immobilières et fonds de commerce sans détention de fonds : Carte N° CPI 7501202200000012 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière : police n° RPI10147372 souscrite auprès de CNA Insurance Company (Europe) S.A. conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet.



LA GARANTIE D'ASSISTANCE JURIDIQUE « VIE PRIVÉE » Questions / Réponses

✓ Bail

Locataire depuis 5 mois, je paie mon loyer chaque mois à la date convenue. Le propriétaire peut-il me facturer 1€ pour l'envoi mensuel de ma quittance de loyer ?

Non, le propriétaire doit remettre gratuitement une quittance à son locataire qui en fait la demande. Cet envoi peut être dématérialisé si le locataire est d'accord.

Je suis locataire et j'ai un chien pour me tenir compagnie. Le propriétaire m'a signalé que mon bail précisait que je n'avais pas le droit d'avoir d'animaux chez moi. Peut-il me l'interdire ?

Le propriétaire ne peut pas interdire à son locataire d'avoir des animaux de compagnie dans le logement sauf s'il s'agit de chiens classés dangereux. Néanmoins, le locataire est responsable en cas de troubles anormaux de voisinage ou de dégradations.

✓ Droit du travail

Je viens d'obtenir mon 1^{er} emploi en CDI, le contrat de travail prévoit que je dois effectuer un essai de 2 mois. Mon employeur peut-il renouveler cette période ?

Oui, si l'employeur respecte les conditions liées à ce renouvellement. En outre, votre accord sur ce renouvellement est nécessaire.

✓ Salarié à domicile

Je suis particulier employeur. Quelle est la procédure pour mettre fin au contrat de travail de mon employé ?

Vous pouvez envisager son licenciement s'il vous est possible de le justifier par un motif réel et sérieux. Dans ce cas, vous devez respecter les obligations liées à la procédure de licenciement.

✓ Prestation de service

J'ai signé un contrat il y a une semaine, lors d'un démarchage à domicile. Est-ce que je peux renoncer à ce contrat ?

Oui, vous pouvez exercer votre droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Vous devez renvoyer le bordereau de rétractation par courrier recommandé sans avoir à justifier votre décision.

✓ Voyage

J'ai réservé un billet d'avion pour Madrid et ai payé 450€ en carte bancaire. Je n'ai pas souscrit d'assurance annulation. Je suis tombé malade et je ne peux plus partir. Puis-je me faire rembourser ?

Oui, seulement si les conditions générales de vente prévoient un remboursement dans ce cas. Vérifiez auprès de votre banque, votre carte de crédit comporte peut-être une assurance annulation.

✓ Travaux

J'ai fait remplacer des fenêtres à mon domicile pour un montant de 8000€. Je constate qu'elles ne ferment pas correctement. Ai-je un recours contre le professionnel ?

Vous devez d'abord adresser à ce professionnel une mise en demeure, par recommandé avec accusé de réception, de reprendre les travaux dans les règles de l'art dans un délai de 15 jours. En cas d'inexécution, vous pourrez saisir le juge pour qu'il l'oblige à supprimer les désordres.

✓ Séparation

Un époux peut-il quitter le domicile conjugal ?

L'abandon du domicile conjugal est contraire au devoir de vivre sous le même toit. Le départ d'un époux peut permettre à l'autre de demander le divorce. Il est nécessaire de faire constater cet abandon par constat d'huissier, main courante, témoignage pour pouvoir s'en prévaloir.

✓ Voisinage

Puis-je couper les branches du cerisier qui appartient à mon voisin et qui dépassent sur ma propriété ?

Non, l'arbre appartient au voisin qui est tenu d'élaguer les branches qui dépassent. Si le propriétaire refuse après votre demande écrite, vous pourrez vous rapprocher d'un médiateur ou saisir le tribunal compétent.

Puis-je lutter contre le bruit causé par le chien de mon voisin ?

Faites d'abord constater les nuisances par des témoignages, par la police/gendarmerie ou par un commissaire de justice. Mettez ensuite en demeure votre voisin de faire cesser les troubles. En dernier recours, vous pourrez vous rapprocher d'un médiateur ou engager des poursuites devant les juridictions civiles.



Aide juridique et mutuelle labellisée

✓ Achat sur internet

J'ai acheté un ordinateur neuf à un professionnel sur son site internet mais il ne fonctionne pas. Que puis-je faire ?

Vous pouvez demander au vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception la réparation ou le remplacement du produit à l'identique. S'il est dans l'impossibilité de le faire, vous pouvez demander l'annulation de l'achat et son remboursement.

J'ai commandé sur un site marchand un fauteuil qui devait être livré dans les 10 jours. Je n'ai toujours rien reçu. Que puis-je exiger ?

Vous devez mettre en demeure le vendeur de vous livrer dans un nouveau délai raisonnable, par lettre recommandée avec accusé de réception. À défaut de livraison dans ce nouveau délai, vous pourrez annuler votre achat par un nouveau courrier recommandé avec AR. À la date de sa réception, le contrat sera annulé et le vendeur devra alors vous rembourser dans un délai de 14 jours.

✓ Véhicule

Je viens d'acheter un véhicule d'occasion à un particulier qui ne m'a pas remis la carte grise. Quels sont mes droits ?

Le vendeur doit remettre à l'acquéreur la déclaration de cession du véhicule, le certificat de situation administrative du véhicule, le certificat d'immatriculation (ex : carte grise) et le procès verbal du contrôle technique. À défaut, vous pouvez demander l'annulation de la vente.

✓ Obligation alimentaire

Depuis mon départ à la retraite, j'ai du mal à subvenir à mes besoins et à payer mon loyer. Que puis-je demander à mes enfants pour m'aider ?

Vos enfants ont l'obligation de vous aider pour le logement, la nourriture et les vêtements. La pension sera fixée d'un commun accord ou par le juge en fonction de vos besoins et selon les ressources de chaque enfant.

✓ Responsabilité civile

J'ai chuté dans une pharmacie alors que le sol était extrêmement glissant. Que puis-je faire ?

La responsabilité du pharmacien peut être engagée si sa négligence ou sa faute est prouvée. Les témoignages de personnes présentes lors de l'accident ou le rapport d'intervention des secours ainsi qu'un certificat médical constatant vos blessures seront nécessaires pour établir la faute et votre préjudice.

✓ Copropriété

Je suis copropriétaire d'un appartement situé au rez de chaussée d'une résidence sans sous sol. L'assemblée générale a voté des travaux concernant l'ascenseur et le syndic me réclame le paiement de ces travaux en fonction de mes tantièmes. Dois je régler ces charges alors que je n'utilise jamais cet ascenseur ?

Les charges entraînées par les services collectifs et les éléments d'équipement communs, telles que les charges d'ascenseur, sont obligatoirement réparties en fonction de l'utilité qu'ils présentent à l'égard de chaque lot de copropriété. Dans votre cas, l'ascenseur ne présente aucune utilité pour votre appartement puisque vous habitez au rez de chaussée. Par conséquent, aucune charge relative à l'ascenseur ne peut vous être réclamée.

✓ Succession

Ma mère est décédée et avait désigné ma soeur comme bénéficiaire de son contrat d'assurance vie. Elle a versé d'importantes primes sur ce contrat peu avant son décès. L'assureur a réglé les capitaux à ma soeur. J'estime avoir été lésé. Puis-je demander à ma soeur qu'elle me reverse une partie des capitaux qu'elle a perçus ?

Si vous prouvez que les primes versées par votre mère étaient manifestement exagérées eu égard à son âge, sa situation patrimoniale et familiale et à l'utilité du contrat pour elle, ces primes devront être réintégrées dans l'actif successoral à partager avec votre soeur.

✓ Droit de visite des grands parents

Je suis en conflit avec mon fils qui me refuse tout contact avec mes petits enfants. Que puis-je faire ?

Les parents ne peuvent pas faire obstacle aux relations entre les enfants et leurs grands parents. Vous pouvez demander un droit de visite et d'hébergement au juge aux affaires familiales. Le juge fera droit à votre demande sauf si l'intérêt de l'enfant s'y oppose.

Prestation réalisée par Matmut Protection Juridique, SA au capital de 7 500 000 € entièrement libéré, N° 423499391 RCS Rouen. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 ROUEN. Document non contractuel. Garanties applicables dans les limites et conditions définies au contrat. **Composez le 02 35 63 72 38 (numéro non surtaxé), ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h.**



NOS PARTENAIRES

Aide juridique et mutuelle labellisée

Présentation

Le Cabinet AXA Lucien Durieux et l'ADAS ont développé une offre de santé avec des avantages acquis à vie :

- ✓ 1 mois de cotisation remboursé à la validation de la souscription d'un contrat santé et/ou prévoyance par le cabinet.

Contact



Lucien DURIEUX
06 81 87 55 29

Bâtiment B - 640 rue Augustin Fresnel
76230 Isneauville

Lucien.durieux.a2p@axa.fr



Cette offre vous permet en plus de bénéficier de :

- ✓ 5 % de remise pour les adhésions en couple en santé
- ✓ Gratuité dès le 3ème enfant de moins de 18 ans en santé
- ✓ Remise de 5% à 8% pérenne sur votre contrat santé
- ✓ Compte bancaire sans frais de tenue¹ et carte bleue gratuite avec primes d'ouverture jusqu'à 170€² si domiciliation des salaires
- ✓ Prêt perso et immo avec frais de dossier réduits³
- ✓ Contrats d'assurance vie à 0% de frais de commission à l'ouverture.⁴
- ✓ 1 mois de cotisation remboursé pour la souscription d'un contrat Ma Protection Familiale pour les accidents de la vie.

Et toujours :

- ✓ Reconnaissance de la fidélité avec des garanties qui augmentent avec le temps ;
- ✓ Pack assistance hôpital inclus sur toutes les formules (garde des enfants, aide-ménagère, etc...) ;
- ✓ ANGEL, votre outil au 3633 ou sur angel.fr pour répondre aux questions santé ;
- ✓ Le réseau partenaires Itelis pour bénéficier de Tarifs négociés auprès de 9000 professionnels de
- ✓ La téléconsultation médicale, 7 jours sur 7 et 24h sur 24, y compris de l'étranger ;
- ✓ Hospiway, service en ligne pour aider à préparer les hospitalisations en fonction des pathologies ;
- ✓ My Easy Santé, application pour vous aider à préserver et améliorer votre santé au quotidien.

4 niveaux de couverture et des renforts selon vos besoins



Devis sur mesure et gratuit sur simple demande.

Ces remises peuvent évoluer en fonction des conditions générales de vente AXA.

1 - hors convention Ogoon • 2 - versement sur livret AXA Banque au plus tard 3 mois après acceptation • 3 - remise consentie par le cabinet sur frais de dossier • 4 - hors frais d'adhésion 15€ et frais de dossier AGIP



Présentation

Pour tous, partout, tout le temps, simplement. Utilisable par toute la famille et toute l'année pour vos week-ends, vacances et loisirs, partout en France (départements et régions d'Outre-Mer inclus) et pour des séjours vers les pays membres de l'Union Européenne. Valable 2 ans en plus de l'année d'émission, échangeable en fin de validité.

Trouvez des idées vacances et organisez votre prochaine sortie sur leguide.ancv.com, le site des bénéficiaires de Chèque-Vacances.

Avantages

Une bonification par l'ADAS de :

- ✓ 130 € pour la tranche 1
- ✓ 100 € pour la tranche 2
- ✓ 80 € pour la tranche 3 et au-delà

L'épargne est limitée à 320 euros sur 5,8 ou 10 mois y compris pour les plans épargne chèque-vacances sans bonification, soit un prélèvement de :

- ✓ 64 euros tous les 5 du mois pendant 5 mois
- ✓ 40 euros tous les 5 du mois pendant 8 mois
- ✓ 32 euros tous les 5 du mois pendant 10 mois

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « [Partenaire](#) » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « [Bon de commande en ligne](#) » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

ATTENTION : Vous ne pouvez recevoir qu'un seul plan épargne chèque vacances par an.



NOS PARTENAIRES

Billetterie et sorties en famille



Présentation

Le Coupon Sport est une coupure nominative. Entièrement dédié à la pratique sportive, il permet de régler les adhésions, licences, abonnements, cours et stages sportifs à moindre coût partout en France auprès de 48000 associations sportives. Réception des chèques directement en mairie 3 semaines après votre commande. Suivi de commande sur votre espace membre par Internet.

Validité : 2 ans après l'année d'émission.

Avantages

La valeur faciale du coupon est de 10 €, mais l'agent ne règle que :

- ✓ 6,50 € pour la tranche 1, soit une bonification de l'ADAS de 35 %
- ✓ 7,00 € pour les tranches supérieures, soit une bonification de l'ADAS de 30 %

Commande dans la limite de 24 coupons par an par adhérent.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « **Bon de commande en ligne** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Up Chèque Culture

Présentation

Le Chèque Culture®, le seul chèque culturel 100% Loisirs culturels. Vous êtes certain de répondre aux attentes et aux besoins de tous. En effet, ce chèque cadeau culturel donne accès à tous les cadeaux loisirs possibles et imaginables : toutes les catégories de livres et abonnements presse (romans, mangas, BD...), des supports multimédia et musique (CD, Blu-Ray, jeux vidéo...) et des sorties en famille ou entre amis (aquariums, musées, balades en bateau...) Réception des chèques directement en mairie 3 semaines après votre commande

et suivi de commande sur votre espace membre par Internet.

Validité : 2 ans après l'année d'émission.

Avantages

Commande dans la limite de 13 chèques culture par an à **7,50 €** l'unité au lieu de 10 €. Bonification de l'ADAS **25 %**.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « **Bon de commande en ligne** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

Up Chèque Lire

Présentation

Le Chèque Lire® est le seul chèque qui donne accès à toutes les catégories de livres (romans, mangas, bandes dessinées, livres scolaires, guides de voyage, de cuisine, de bricolage...) et tous les abonnements presse (féminine, spécialisée, jeunesse, professionnelle...) Réception des chèques directement en mairie 3 semaines après votre commande et suivi de commande sur votre espace membre par Internet.

Validité : 2 ans après l'année d'émission.

Avantages

Commande dans la limite de 13 chèques lire par an à **7,50 €** l'unité au lieu de 10 €. Bonification de l'ADAS **25 %**.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « **Bon de commande en ligne** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Billetterie et sorties en famille

Up sport & loisirs

Présentation

Les chèques UpSport&Loisirs est un moyen de paiement ré-vo-lu-tio-nnaire. Il vous donnent accès à des centaines d'activités super cool dans toute la France !

Réception des chèques directement en mairie 3 semaines après votre commande et suivi de commande sur votre espace membre par Internet.

Validité : 2 ans après l'année d'émission.

Avantages

Le chèque a une valeur faciale de 10 € mais l'agent ne règle que :

- ✓ 6,50 € pour la tranche 1, soit une bonification de l'ADAS de **35%**
- ✓ 7,00 € pour les tranches supérieures, soit une bonification de l'ADAS de **30%**

Commande dans la limite de 24 coupons par an par adhérent.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « **Bon de commande en ligne** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

Bimply

Présentation

Le Ticket CESU, Chèque Emploi Service Universel préfinancé par l'ADAS vous permet de régler plus de 20 services à la personne dans 3 domaines :

- ✓ **Enfance** : crèche, halte-garderie, assistante maternelle, garde d'enfants hors du domicile, garde partagée, garde à domicile, soutien scolaire...
- ✓ **Dépendance** : assistance à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap.
- ✓ **Habitat** : tâches ménagères (ménage, repassage), petits travaux de bricolage et de jardinage, assistance informatique...

Avantages

- ✓ 1^{ère} tranche d'imposition : valeur faciale 12,50 € payé 10,00 €
- ✓ 2^{ème} tranche d'imposition : valeur faciale 12,50 € payé 10,60 €
- ✓ 3^{ème} tranche d'imposition et au-delà : valeur faciale 12,50 € payé 11,25 €

Limité à 100 tickets par an.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « **Bon de commande en ligne** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Augmentez votre pouvoir d'achat avec l'univers Culture de la carte SWILE et faites-vous plaisir !

Cette dotation vous permet de dépenser à l'euro près vos 65 € dans de nombreuses enseignes culturelles : **FNAC, CULTURA, NATURE & DECOUVERTES, AMAZON CULTURE, DEEZER, NETFLIX, etc.**

Accédez également aux cinémas, parcs d'attractions, et sorties culturelles de votre région et partout en France, mais aussi à des abonnements presse. Vous pouvez même choisir de recevoir un chèque cadeau culture à votre domicile (valable dans 145 enseignes partenaires en France).

Recevez votre dotation sur la carte SWILE.

Avantages

La valeur de **65 €** vous coûte seulement **48.75 €** avec le prix CE. Dans la limite de deux demandes par an par agent.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus et pour commander, cliquer sur la rubrique « **Bon de commande en ligne** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Billetterie et sorties en famille



Présentation

- ✓ Parcs et loisirs : Plus de 1000 références
- ✓ Cinéma : Plus de 2000 cinémas partout en France
- ✓ Spectacles et évènements : Plus de 15000
- ✓ Loisirs à la maison : Plus de 50 offres
- ✓ Bon d'achat et shopping : Plus de 360 enseignes à tarifs remisés
- ✓ Presse : Plus de 900 références
- ✓ Consommer responsables : Offres engagées

- ✓ Vacances : Plus de 50000 offres (découvrez également nos bons d'achats voyages)

Avantages

Jusqu'à **-47%** sur la billetterie, illimité en quantité

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus et créer un compte sur le site Emile's pour commander en toute autonomie ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Prix avantageux tout au long de l'année.

Avantages

Pas de limite de quantité, vous êtes autonome.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « **Bon de commande en ligne** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Plateforme internationale de réservation d'activités touristiques, Ceetiz permet à sa communauté de réserver des milliers d'activités (billets pour les musées, monuments, parcs d'attractions, visites guidées, croisières, tours en hélicoptères, shows...) dans plus de 350 destinations et plus de 70 pays. Ceetiz sélectionne ses produits avec soin afin de garantir la meilleure expérience à ses voyageurs.

Avantages

Ceetiz vous offre des activités au meilleur prix avec **8%** de réduction sur tout son catalogue en quantité illimitée. Des offres cumulables tout au long de l'année avec un paiement en chèques-vacances ANCV et carte bancaire tout en bénéficiant de la qualité d'un service client 100% français.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Prix avantageux pour des salons grand public (Foire de Paris, salon de l'agriculture, salon du cheval, salon culturel, rétro mobile, Paris Games Week...)

Avantages

Jusqu'à **-40%** sur la billetterie, illimité en quantité

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

17 Villages clubs 3 ou 4 étoiles en France, en formule tout compris.

- ✓ Hébergement (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni, ménage fin de séjour)
- ✓ Restauration buffet à volonté vin inclus
- ✓ Clubs enfants 4 mois à 17 ans
- ✓ Piscine et/ou espace bien-être (selon destinations)
- ✓ Animations de soirée quotidiennes, multi-activités et prêt de matériel :

Hiver : forfait ski, matériel (skis bâtons chaussures snowboard raquettes...), randonnées raquettes accompagnées...

Été : randonnées, sorties vélo ou VTT, multisports, découvertes de la région, chiens acceptés sur certains villages et certaines périodes...

Une qualité certifiée ISO 9001 et une démarche RSE récompensée par le label ISO 26000 « 4 étoiles exemplarité ».

Avantages

En hiver : réduction de **5%** garantis toute la saison ou **1%** de remise supplémentaire sur toutes les promotions

En été : **5% à 12%** selon période

Remises non cumulables avec les offres promotionnelles (sauf les offres Early-Booking).

Meilleur prix garanti grâce à votre Bonus partenaire de **1%** de réduction supplémentaire sur les promotions.

Réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Découvrez nos hébergements de vacances : village vacances, résidences et campings. Différentes formules : pension complète, demi pension ou location. Trouvez votre bonheur parmi un large choix de destination : mer, montagne, campagne et neige. Selon la destination : Clubs enfants gratuits et animations dans nos villages clubs. Possibilité de réserver sur notre site internet ou par téléphone.

Avantages

7% en haute saison et 15% en basse saison. Offres cumulables avec les bonnes affaires, possibilités d'atteindre jusqu'à 25% de réduction et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Location vacances et location saisonnière. Tout au long de l'année, maeva.com vous propose des locations de vacances dans les plus belles régions de France et d'Espagne. Pour vos vacances de juillet et d'août, laissez-vous tenter par une de nos locations et passez des vacances d'été pas chères et ensoleillées.

Avantages

Jusqu'à 55% de réduction sur les prix publics, chèques-vacances acceptés et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Campings et résidences

MONDIAPIC &
LOISIRS VACANCES PASSION

Présentation

Agence tour opérateur depuis 25 ans, spécialiste de l'hôtellerie de plein air. Plus de 180 destinations. Gestionnaire de plus de 25 000 lits en France et en Espagne. Une équipe de professionnels dans une entreprise à taille humaine. Des hébergements neufs ou récents sur de nombreuses destinations en mobil-home, chalet ou appartement.

Avantages

✓ Jusqu'à 60% de réduction sur les campings et résidences selon période et destination.

- ✓ Hiver : jusqu'à 10% de réduction selon période et destination, cumulable avec promotions hiver + remise sur forfaits et matériel.
- ✓ Voyages à l'étranger : jusqu'à 5% de réduction selon période et destination + une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

GD VACANCES

Présentation

La diversité de notre offre en FRANCE, SUISSE, AUTRICHE, ITALIE, ESPAGNE, la qualité et l'emplacement de nos mobil-homes en sites classés 3, 4 et 5 étoiles ainsi que la superficie et la qualité de nos appartements et nos hôtels référencés, GD Vacances a mis en place un site de réservation en ligne, offrant plus de 45.000 hôtels et 135.000 services de destinations dans plus de 130 pays à travers le monde, le tout accessible via une interface 100% adaptée.

Avantages

Profitez de réduction toute l'année + une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



**MISTER
CAMP.COM**
le camping comme on M

Présentation

Depuis 25 ans nous sélectionnons soigneusement nos destinations et hébergements afin de vous garantir des vacances inoubliables.

Vacances à la mer ou à la campagne, en France et en Espagne, MISTERCAMP c'est plus de 100 destinations de 3 à 5 étoiles, disponibles en temps réel et aux meilleurs prix.

Avantages

10% de remise minimum en haute saison du 01/07/2024 au 31/08/2024

15% de remise minimum le reste de l'année

Les remises sont cumulables avec l'ensemble des promotions en cours. Et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Une expérience unique en camping chez Yelloh! Village. Alors, quelle destination allez-vous choisir cette année pour votre séjour en camping ? Vous optez pour la France, l'Espagne ou le Portugal ? Bien sûr, vous pouvez aussi faire les 3 pays ! Louez votre mobilhome ou votre emplacement. Chez Yelloh! Village vous aurez le sourire du début à la fin.

Avantages

Réduction de **15%** en basse saison et de **5%** en haute saison sur la majorité des hébergements et réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Campings et résidences



Présentation

Visitez votre pays comme vous ne l'avez jamais vu en choisissant la formule d'hébergement la plus adaptée à vos envies et à votre budget (gîtes, chambres d'hôtes, city-break, hébergements insolites). Partez le temps d'un séjour ou d'un week-end, à la campagne, à la montagne, à la mer ou en ville partout en France mais également en Guadeloupe et à la Réunion. Vous partagerez avec vos hôtes l'expérience d'un tourisme authentique et convivial, incarné et porté par des propriétaires qui vous feront apprécier l'identité et la diversité de leurs territoires. Où que vous alliez ils vous accueilleront pour vivre des moments uniques. Vous ferez des découvertes qui vous procureront vos plus beaux souvenirs de vacances !

Chaque hébergement labellisé par Gîtes de France a été soigneusement visité et contrôlé selon une charte de qualité et un référentiel de classement complet et exigeant.

Avantages

Profitez de **5%** toute l'année sur une sélection d'hébergements + une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

RÉSERVATION EN DIRECT AU MEILLEUR TARIF. LE CIRCUIT COURT DE RÉSERVATION EN CAMPING. Le meilleur prix en direct parmi de nombreuses grandes enseignes partenaires : Flower campings, Yelloh Villages, Huttopia, Cybele Vacances...

Avantages

8% à 25% de remise minimum sur les tarifs publics toute l'année sur les offres comportant la pastille rose « Offres CE » : votre séjour **dès 55€/nuit et jusqu'à -65%** !

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Homair & Tohapi, 350 destinations en France et en Europe en une seule offre !

Deux marques emblématiques, un même savoir-faire, une vocation commune : faire vivre des vacances exceptionnelles aux vacanciers dans les plus belles régions de France et d'Europe.

Bord de mer, ville ou campagne, vivez un séjour qui vous ressemble. De nombreux services (piscines, parcs aquatiques, club enfants, spa...), activités et animations vous attendent sur place. Que vous partiez en famille, en couple ou entre amis, passez des vacances conviviales et tout confort en mobil-home dans un camping 3, 4 ou 5 étoiles. 9 pays en Europe : France (dont la Corse), Espagne, Portugal, Italie ou Croatie ...

Avantages

En Basse Saison (de l'ouverture des campings au 05 juillet et après le 30 août 2025) :

-15% de remise sur *tout le catalogue**.

En Haute Saison :

- Du 05 au 12 juillet et du 23 au 30 août 2025 : 10% de remise sur *tout le catalogue**.

- Du 12 juillet au 23 août 2025 au 03/08/2024 : 5% de remise sur *tout le catalogue**.

Une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

- Les frais de dossier sont toujours offerts !

Cumulable avec de nombreuses promotions (early booking, ventes flash, dernière minute...) :

* *sauf de très rares exceptions*

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Campings et résidences



Présentation

Depuis plus de 20 ans, l'agence Plein Air Vacances sélectionne des destinations attrayantes avec une grande diversité de choix. Ce sont près de 145 destinations en France, en Espagne, en Italie, au Portugal et en Corse que nous vous proposons sur notre site. Plein Air Vacances sélectionne des campings et des villages club 3* et 5* pour des vacances en famille, entre amis, animées et sportives ou tout simplement farniente.

Avantages

Remises jusqu'à **-40%** en Hors Saison, **-15%** en Juillet et **-10%** en Août sur une sélection de destinations* - Remise de **-10%** sur l'ensemble du catalogue - Frais de dossier offerts - Assurance annulation 55€ / semaine. Une remise cumulable de **-5%** sur une sélection de destinations pour toute réservation avant le 28/02/2022. Des frais de dossiers offerts et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Les plus belles destinations de vacances en camping. Besoin d'inspiration pour vos vacances ? Découvrez nos idées de séjours au cœur des plus belles régions d'Europe dans nos campings clubs Sandaya, en emplacement nu ou en location mobil home !

Avantages

-10% haute saison et **-40%** basse saison. Vos remises deviennent cumulables avec nos offres en cours tout au long de l'année et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire. Offre Long Séjour : **20%** supplémentaire pour tout séjour de 7 nuits sur la basse saison.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



HUTTOPIA

CAMPINGS & VILLAGES

Présentation

Voyager en Huttopia, c'est profiter du plein air et de grands espaces, vivre au cœur de la nature, revenir à l'essentiel, respirer, faire le plein d'activités et de découvertes au cœur des plus beaux terroirs de France. Depuis 20 ans, Huttopia, pionnier d'un nouvel art de camper, réconcilie nature et confort en proposant de beaux hébergements en toile et bois nichés au cœur d'espaces naturels exceptionnels : entre lacs, rivières, forêts, mers et montagnes, toutes les natures sont chez Huttopia ! À l'heure où nous avons soif de retrouver notre liberté et de nous reconnecter à l'essentiel, voyager en Huttopia, c'est la promesse de partager des moments simples et inoubliables avec ses proches !

Avantages

10% de réduction en périodes de vacances scolaires et pont de l'ascension sur le montant de l'hébergement ou forfait emplacement. **15%** de réduction en dehors de ces périodes sur le montant de l'hébergement ou forfait emplacement. Frais de dossier offerts Remises cumulables et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Olydea propose des vacances partout en France au sein de ses différents hôtels, résidences de tourisme et campings de 2 à 4 étoiles pour des séjours à la mer, à la montagne, à la campagne en formule de location à la semaine ou à la nuit en formule hôtelière. Chez Olydea, tout est inclus : draps, linge de toilette, télévision et wifi.

Avantages

Une réduction de **10%** sur le montant du séjour cumulable, avec les réductions en cours et offres de dernière minute. Une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Campings et résidences

MS Vacances

CAMPINGS 4* & CLUBS 5*

Présentation

Que vous partiez en vacances en famille, en couple ou entre amis, MS Vacances vous propose l'offre de campings idéale ! Que vous recherchiez un Cottage, un Lodge ou un emplacement campeur, vous trouverez la prestation adaptée à vos envies parmi nos 13 destinations.

Nous avons conçu des services hauts de gamme spécialement pour vous, afin de rendre votre séjour inoubliable.

Découvrez dès maintenant nos Clubs 5* et Campings 4*, idéalement situés près des plus belles plages de la Côte Atlantique et de la Côte Méditerranéenne.

Avantages

Remise sur les Locations et Emplacements campeur :

- ✓ -5% en haute saison du 05/07 au 29/08/25*
- ✓ -28% en basse saison de l'ouverture

du camping au 04/07 et du 30/08 à la fermeture du camping*

**Offre valable pour tout séjour de 7 nuitées minimum.*

Ces avantages ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Pour tout autre promotion, le plus avantageux sera appliqué.

Ne sont pas remisés :

Les gammes d'hébergements SIGNATURE et SIGNATURE & SPA

Les prestations (frais de réservation, assurance annulation, taxes et redevances etc)

Les suppléments (linge de lit/bain, kit bébé, animal etc)

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Réservez vos vacances préférées où que ce soit en France avec le spécialiste Vacancéole. Annulation gratuite et sans frais. Jusqu'à -60% cet été. Réservez en ligne. Conseillers dispos 6j/7. Annulation sans frais. Chèques vacances acceptés.

Avantages

Réduction jusqu'à 60% et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Spécialiste en location vacances depuis 1965, Interhome est le spécialiste européen de la location de vacances. Nous sommes fiers de pouvoir offrir 40 000 appartements et maisons de vacances dans 27 pays. Que vous recherchiez une location de vacances en France, une location en Espagne ou encore un chalet en Suisse, nous avons l'hébergement qui vous conviendra.

Avantages

Réduction de 5 à 8% sur le loyer des locations toute l'année et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Convivialité, repos, détente... Nos logements de qualité n'attendent plus que vous pour célébrer l'esprit vacances, l'esprit CapFun. L'activité campings est la locomotive de notre groupe. Nous vous proposons différents types d'hébergements (tentes, maisons insolites, cabanes dans les arbres...), pour des séjours inoubliables, uniques et riches en souvenirs. Un parc de 14000 mobilhomes ouvrira ses portes cette année ! 90% de nos mobilhomes sont customisés (finitions atypiques comme toit en chaume), et possèdent un équipement très complet. Choisissez la formule « Top Presta » (climatisation, lave-vaisselle, TV...) et profitez des meilleurs services by CapFun.

Avantages

Avec le nouveau partenariat entre CAPFUN et l'ADAS, vous allez pouvoir séjourner dans des MOBILE-HOMES « TOP TV/PRESTA » pour plus de confort, à partir de 195 € la semaine en basse saison (hors juillet/août), et ceci parmi PLUS DE 100 DESTINATIONS EN FRANCE, EN ESPAGNE ET EN BELGIQUE. Et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Campings et résidences



Présentation

Depuis plus de 50 ans, Center Parcs est le lieu de séjour idéal pour partager de beaux moments avec vos proches. Avec nos hébergements entièrement meublés nichés en pleine nature, notre paradis aquatique, notre large éventail d'activités d'intérieur et d'extérieur et notre offre de restauration et boutiques, toutes les conditions sont réunies pour passer des moments privilégiés en famille. À Center Parcs, on est ensemble dans l'eau, dans les airs, au milieu des arbres, autour du feu, sous les étoiles. ON EST ENSEMBLE, VRAIMENT. Quelques jours peuvent devenir des grandes vacances, toute l'année.

Avantages

De **10 à 35%** de réduction sur les prix publics, chèques-vacances acceptés, frais de dossier offerts et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Vivez une expérience unique et originale dans un cadre reprenant l'univers et l'ambiance de la série télévisée avec la garantie de profiter d'un service de qualité, d'une ambiance conviviale et de rentrer avec un maximum de souvenirs ! À l'image de la série, tous les Campings Paradis véhiculent des valeurs communes telles que la convivialité, la proximité, la bienveillance et l'émerveillement tout en respectant les spécificités de chaque site. 90 campings en France et en Espagne en 2023 et de nouvelles destinations dès avril 2024 !

Avantages

10% de remise minimum à l'année, les remises sont cumulables avec l'ensemble des promotions en cours (jusqu'à 40% de remise par rapport au prix grand public en fonction des promotions) et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Les 29 campings Siblu vous permettront de découvrir les plus belles régions de France : Normandie, Bretagne, Provence Côte d'Azur, Gironde et Landes, ou Loir et Cher. Les campings Siblu sont situés dans des lieux d'exception et souvent proche de la mer.

Que ce soit pour quelques jours de vacances (ou plus si vous devenez propriétaire !), nous vous garantissons des moments de vie inoubliables. Nos campings vous proposent de nombreuses activités pour tous les âges : grands complexes aquatiques surveillés, clubs enfants gratuits, soirées spectacles, animations sportives... Chacun vit sur un camping Siblu en fonction de ses envies.

Attention, vous risquez de ne plus voir beaucoup vos enfants tant les vacances Siblu riment avec fun et liberté. L'occasion rêvée de finir enfin votre livre, ou de prendre un verre en amoureux. Ou simplement de profiter du confort de votre mobil home ! Vous serez épatés si vous ne les avez jamais testés !

Avantages

Réduction de **5%** toute l'année et jusqu'à 40% selon la date. Chèques-vacances et bons CAF acceptés. Une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Campings et résidences



Présentation

Depuis plus de 25 ans, l'entreprise familiale Vagues Océanes s'engage à vous offrir des vacances inoubliables.

Choisissez parmi nos destinations pour vos prochaines vacances en camping à la mer ou à la campagne. Profitez des campings en bord de plage pour des moments de bonheur et de bien-être entre amis ou en famille.

Nous proposons un vaste éventail de destination de vacances dans les plus beaux lieux touristiques de France, d'Italie et d'Espagne.

Campings 3 à 5 étoiles, Vagues Océanes vous accueille dans un cadre exceptionnel avec des espaces aquatiques ludiques, un large choix d'hébergements tout confort (location mobil-home, chalet, roulotte) et des animations de qualité pour toute la famille (animations sportives, soirées, clubs, ...).

Avantages

Avec le nouveau partenariat entre VAGUES Océanes et l'ADAS, PLUS DE 50 DESTINATIONS EN FRANCE, EN ESPAGNE ET EN CORSE, en Basse Saison (Hors Juillet/Aout), des MOBIL-HOMES à partir de 190€ la semaine.

Et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Offrez-vous vos vacances en parrainant vos amis ! Périer Voyages vous permet de bénéficier de réductions sur votre voyage, en parrainant un ami, un cousin, un voisin grâce aux Chèques Parrainages ci dessous, valables sur l'ensemble des voyages de nos partenaires Tours Opérateurs, ainsi que sur les voyages de notre brochure individuelle Périer Voyages (tous nos séjours et circuits en autocar et en avion en France et à l'étranger, croisières maritimes et fluviales, week ends, sorties spectacles, journées et soirées, voyages à thème et à la carte). Rendez vous dans l'une de nos 11 agences en Normandie pour profiter d'une remise applicable sur présentation d'un justificatif d'appartenance à ADAS.

Avantages

Le nombre de PARRAINAGES est illimité !

✓ 150 € par DOSSIER*

**Si le dossier de votre filleul s'élève à plus de 7001€. Voir conditions ci-dessous.*

✓ CHÈQUE PARRAINAGE : 50 € PAR DOSSIER*

**Si le dossier de votre filleul s'élève entre 1601€ et 3000€. Voir conditions ci-dessous.*

✓ CHÈQUE PARRAINAGE : 100 € PAR DOSSIER*

**Si le dossier de votre filleul s'élève entre 3001€ et 7000€. Voir conditions ci-dessous.*

✓ CHÈQUE PARRAINAGE : 30 € PAR DOSSIER*

**Si le dossier de votre filleul s'élève entre 800€ et 1600€. Puis, une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.*

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « [Partenaire](#) » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Croisières et voyages



Présentation

Que vous souhaitiez partir à Etretat comme à l'autre bout du monde, nous sommes là pour vous conseiller. Nous avons choisi de vous proposer des destinations que nous connaissons parfaitement. Notre volonté est de vous assurer la qualité des partenaires avec lesquels nous travaillons. Vous commencez ainsi votre voyage dès votre rencontre avec l'un de nos conseillers ! Nous mettons ce rôle de conseil au cœur de notre relation avec nos clients. Nos collaborateurs ont une expérience de voyages qu'ils sauront vous faire partager.

Avantages

Réduction de **5%** et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Vous avez un projet de croisière ? Croisiland est là pour vous conseiller dans votre choix de destinations, de compagnie et vous accompagne pour que votre choix soit le meilleur ! Parce qu'une croisière n'est pas tout à fait un voyage comme les autres, nous vous proposons les précieux conseils de nos experts en croisière ! Croisiland propose un choix de 5 compagnies maritimes et fluviales : Costa, MSC, Ponant, Royal Caribbean et CroisiEurope, idéal pour un voyage en couple, en famille, entre amis...

Avantages

Réservation sur :

www.croisiland.com/partenaires/adas/

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Club Med

Présentation

Trouvez la destination de vos rêves parmi plus de 70 Resorts Club Med™. Hébergement et repas d'exception, plus de 60 activités en illimité, club enfants, semaines thématiques...

Avantages

Jusqu'à **17%** de réduction sur la réservation de séjour et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

20000 appartements, 40 hôtels, 40 chalets à la montagne, 3000 mobil-homes dans plus de 400 résidences de vacances en France, Corse, Italie, Espagne et Croatie. Acteur incontournable sur le marché de l'hébergement touristique, Odalys Vacances accueille chaque année plus de 2 millions de vacanciers dans ses locations saisonnières situées au cœur ou à proximité de destinations touristiques populaires.

Nous vous proposons différents types d'hébergements adaptés à tous, allant des parcs résidentiels de plein air (mobil-homes) aux chalets et villas de standing en passant par les résidences, les résidences clubs, les résidences Prestige, les appart 'hôtels de centre-ville et les hôtels. Vous profitez d'une grande souplesse dans le choix de vos dates de départ et d'arrivée : réservez en ligne votre location de vacances pour deux nuits ou un séjour de plusieurs semaines. Location vacances à la mer, à la montagne, à la campagne... ou encore au ski. Odalys Vacances : Des moments ensemble qu'on n'oublie pas.

Avantages

Offre partenaire de **-10%*** sur votre séjour cumulable avec une sélection de promotions sur internet jusqu'à **-28%**** avec les promotions des brochures. Puis, une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

**-10% sur l'hébergement (résidences, hôtels et chalets) et restauration, dans la limite du stock alloué à cette offre.*

***jusqu'à -28% uniquement sur l'hébergement sur un stok dédié, en cumulant les 10% avec l'offre 2 semaines consécutives à la mer selon dates et destinations.*

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Miléade, née de la fusion entre Cap'vacances et Vacancier, vous propose plus de 35 Villages Clubs et Hôtels en France aux emplacements d'exception :

- Des séjours « Tout Compris » en pension et location
- L'hiver : des formules packagées Ski, l'été : encore plus de sport, rando, nature, bien-être avec les labels
- Une restauration variée en buffets avec des produits de saison
- Des expériences riches en journée et en soirée
- Des clubs enfants gratuits de 3 mois à 17 ans
- Des espaces bien-être en accès libre pour se détendre

Avantages

- -5% à -10% de remise partenaire cumulable avec l'offre 1ère minute
- Des offres privées jusqu'à -25% selon l'actualité Miléade
- -5% supplémentaires sur le tarif Dernière Minute

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

5 bonnes raisons de partir avec nous :

- ✓ Une expérience selon vos envies
- ✓ Des séjours flexibles
- ✓ Des hébergements prêts-à-vivre
- ✓ Des services à la carte
- ✓ Des emplacements privilégiés

Avantages

Jusqu'à 40% de réduction sur les prix publics, chèques-vacances acceptés et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Clubs et hôtels



Présentation

ATTITUDE VACANCES GROUPE
LAGRANGE, c'est :

- ✓ 300 stations de vacances, en France et en Europe à la mer, à la campagne et à la montagne
- ✓ Un choix unique de résidences et de campings haut de gamme 3, 4 et 5*
- ✓ L'opportunité d'escapades citadines et de courts séjours

Avantages

10% toute l'année cumulable avec les promotions en cours sur le site internet.

Pour en bénéficier

Rendez-vous sur le site dédié : www.attitude-vacances.com.

FRAM

Plein
vent

Présentation

- ✓ Plus de 120 destinations
- ✓ Un vaste choix de destinations proches ou lointaines avec une recherche constante du meilleur rapport qualité / prix
- ✓ Plus de 30 villes de départ
Partez de chez vous grâce à nos nombreuses possibilités de départs

Avantages

Remise de 8% sur les prix standards et 7% sur les promotions. Puis une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Choisissez Vacances Passion en toute sérénité ! Un large choix de destinations et de séjours : 40 villages de vacances en France, 55 campings et plus de 90 résidences... En bord de mer, à la montagne ou à la campagne.

Des séjours pour tous les budgets : des facilités de paiement et des aides aux vacances. Des offres et promos toute l'année.

Avantages

Réduction **10%** toute l'année + une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Avec plus de 50 Clubs vacances répartis dans toute la France, Belambra vous accueille pour un séjour à deux, entre amis ou en famille, en bord de mer les pieds dans l'eau, au pied des pistes ou au vert dans une destination de choix. N'attendez plus et réservez votre hébergement avec Belambra pour vos prochaines vacances.

Avantages

Jusqu'à **45%** de réduction sur le séjour et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire. Chèques-vacances et e-chèques vacances acceptés. Paiement en 2 ou 4 fois.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

GOELIA, LOCATION DE VACANCES DANS 110 RESIDENCES ET CLUBS.

Des (Parenthèses de Bonheur) partout en France, à la mer, à la montagne, à la campagne, mais aussi en Espagne, en Italie, au Portugal. Goélia, l'un des principaux leaders des résidences de vacances en France est un spécialiste de la location de résidences de tourisme à la montagne, au pied des pistes, en bord de mer et à la campagne. Nous vous proposons des résidences de standing et clubs de vacances, dans les plus prestigieuses ou les plus familiales des stations de vacances (stations balnéaires, stations

de ski, stations thermales, plus beaux villages de France, stations villages...) afin de vous aider à composer des parenthèses de bonheur et de détente le temps de week-ends, de courts séjours, de semaines ou de plus grandes vacances.

Avantages

De **10%** à **45%** de réduction sur les vacances d'hiver ou d'été et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Vacances Bleues, ce sont des lieux uniques pour des vacances de charme.

Chez Vacances Bleues, vous ne passez pas des vacances... vous les vivez. En France où à l'étranger, en bord de mer, en montagne, à la campagne, sur l'eau vous partagerez des expériences authentiques dans des hôtels, clubs ou résidences, dotés d'une âme et nichés dans des sites d'exception dont la principale vocation consiste à laisser parler votre personnalité et réveiller les liens qui vous unissent aux autres et à votre environnement.

Avantages

10% de réduction sur les établissements Vacances Bleues, **5%** de réduction sur les destinations étrangères, frais de dossiers offerts (30€), avantages cumulables avec les Early Bookings et autres promotions catalogues et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire. es promotions catalogues.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Faites le plein d'énergie marine à Granville en Normandie, dans la baie du Mont Saint Michel au Prévithal Thalasso Spa marin Resort, authentique source de bien-être. Plusieurs possibilités de séjours :

Avec hébergement :

- ✓ Séjour Évasion
- ✓ Séjour Escapade
- ✓ Séjour Cocoon
- ✓ Échappée Mont Saint Michel
- ✓ Séjour Parenthèse Bien être
- ✓ Séjour détente évasion

Sans hébergement :

- ✓ Séjour Évasion
- ✓ Séjour Escapade
- ✓ Séjour Cocoon
- ✓ Échappée Mont Saint Michel
- ✓ Séjour Parenthèse Bien être
- ✓ Séjour détente évasion

Avantages

Jusqu'à **44%** de remise. Prix à partir de 28€ par personne, 12 formules au choix. Validité 1 an à date d'achat, Un tarif unique toute l'année.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

- ✓ Plus de 120 destinations
- ✓ Un vaste choix de destinations proches ou lointaines avec une recherche constante du meilleur rapport qualité / prix
- ✓ Plus de 30 villes de départ
Partez de chez vous grâce à nos nombreuses possibilités de départs

Avantages

Remise jusqu'à **11%** y compris sur les promotions et une réduction supplémentaire de 5% accordée par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Clubs et hôtels



Présentation

Les résidences Zenitude proposent des appartements-hôtels offrant des prestations et des services de haute qualité. Nos différentes résidences affichent un rapport qualité/prix d'exception et des situations idéales.

ZENITUDE POUR TOUS :

Entre terre, mer et montagnes, les hôtel-residences Zenitude vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et conviviale. En famille ou entre amis, pour des séjours d'affaires ou une location étudiante, profitez d'une offre complète au meilleur prix. Réservez en quelques clics votre chambre ou votre appartement Zenitude, pour le séjour qui vous ressemble, en courte ou longue durée.

Avantages

Réduction 12% toute l'année + une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Chez TUI, tout est mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Un service de restauration adapté, des mesures d'hygiène renforcées et des équipes formées. Paiement 3 fois. N°1 des clubs. Départs de province.

Avantages

Réduction de 5% tout au long de l'année et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

En mode sportif, en mode fun et détente, en mode créatif et en mode découverte !

La colo c'est aussi la vie en groupe et l'occasion de se faire de nouveaux copains de milieux différents. Les enfants peuvent ainsi s'épanouir en société et développer le sens du partage, de l'empathie et de la fraternité. Des éléments essentiels pour grandir. Parce qu'à chaque âge correspondent un moment de la vie et des besoins particuliers, les enfants et adolescents sont répartis en groupes d'âge afin de mieux répondre à leurs spécificités.

Ainsi, nos équipes d'encadrement adaptent leur projet pédagogique selon l'âge des participants.

Avantages

Réduction de **5%** sur les séjours sportifs et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Colonie de vacances et séjours linguistiques



Présentation

Une expérience sérieuse et professionnelle reconnue. Sa dynamique associative et son organisation en fédérations départementales en font un réseau de proximité inégalé. Avec une organisation exigeante et reposant sur des équipes formées et soudées ; avec une offre de séjours sans cesse renouvelée pour répondre au mieux aux aspirations des jeunes, à leurs projets d'avenir, à leur sensibilité individuelle et à leur envie d'aller vers l'autre, la Ligue de l'enseignement vous présente ses séjours linguistiques.

Découvrez des formules de cours qui permettront à chacun de trouver le séjour à sa mesure, lui faisant enregistrer des progrès importants et acquérir la confiance en soi.

Plus encore qu'une indispensable acquisition de compétences en situations concrètes, un séjour linguistique est un moment privilégié, où l'on prend

conscience que la maîtrise d'une langue est un formidable outil de découverte de l'autre et d'ouverture au monde.

Toutes nos équipes sur le terrain sont prêtes à vous accueillir, pour participer à cette grande aventure.

Avantages

Réduction de **5%** sur les séjours sportifs et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

UCPa

Présentation

Découvrez les séjours sportifs UCPA étudiant, entre amis ou en famille. Encadrement par des pros. Le tout compris UCPA. Pension complète. Les meilleurs spots. Types: Colonie de Vacances, Ski & Snow, Voyages & Découvertes, Vacances Sportives.

Avantages

Réduction de **5%** sur les séjours sportifs et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



UCPa Telligo

Présentation

Une aventure originale et passionnante. Avec plus d'une centaine de thèmes différents et de nombreuses nouveautés proposés chaque année sur tous les continents, nous parions que vous n'aurez que l'embarras du choix pour trouver la colonie de vacances la plus adaptée.

Avantages

5% de remise accordée par l'UCPA sur toutes les dates et les séjours UCPA (hors transport, options, taxes et assurances) + une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

UCPa



LA BALAGUÈRE
VOYAGES À PIED & À VÉLO

Présentation

Spécialiste de la randonnée à pied et à vélo en France et à l'étranger, entre adultes ou en famille.

Avantages

5% de remise accordée par l'UCPA sur toutes les dates et les séjours UCPA (hors transport, options, taxes et assurances) + une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Colonie de vacances et séjours linguistiques

UCPa
SPORT NATURE

Présentation

Des vacances en France et à l'étranger liant le sport et la nature. (de 18 à 55 ans) On vient en vacances à l'UCPA pour faire du sport, se détendre, rencontrer des gens de tous horizons, s'amuser et se faire du bien. Nos séjours sont de vrais moments de respiration, transmettant l'amour du sport et de la nature, le collectif, le partage d'émotions...

Seul, à deux, entre amis ou en famille, viens vivre tes rêves de sport et d'aventure en France ou au bout du monde !

Avantages

5% de remise accordée par l'UCPA sur toutes les dates et les séjours UCPA (hors transport, options, taxes et assurances).

+ **une réduction supplémentaire de 5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

UCPa
ODYSSÉE

Présentation

Le groupe UCPA propose des colonies à thématique sportive à chaque période de vacances scolaires, à proximité de chez vous !

Départ garanti en car ou en train pour acheminer les jeunes jusqu'au lieu de vacances. Les colonies durent de 7 à 14 jours du dimanche au samedi.

Plus de 80 activités sportives sont proposées tout au long de l'année.

Avantages

5% de remise accordée par l'UCPA sur toutes les dates et les séjours UCPA (hors transport, options, taxes et assurances)

+ **une réduction supplémentaire de 5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

Cours particuliers et garde d'enfants



Présentation

Sortie d'école, sortie de crèche, horaires variables, mercredi, samedi ou les vacances scolaires, Kinougarde est là pour vous trouver une solution de garde pour vos enfants.

Soigneusement sélectionnées et pleines d'imagination, nos nounous stimulent les enfants avec des activités adaptées à chaque âge. Le rythme de chacun est respecté pour une fin de journée idéale.

Une garde d'enfants accessible à tous : CESU préfinancé accepté, aides de la CAF/MSA, 50% de crédit d'impôt.

Avantages

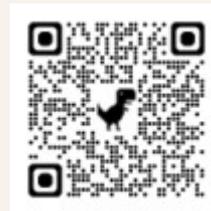
Cotisation OFFERTE au lieu de 96€ !

- ✓ Votre nounou est recrutée et suivie par des pros.
- ✓ Rencontrer votre nounou avant de dire oui.
- ✓ Kinougarde est l'employeur qui s'occupe de tout !

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou directement sur votre page personnalisée : www.kinougarde.com/adas.

Vous pouvez également appeler une de nos agences en France au 02 35 52 03 65. à votre espace membre.





Cours particuliers et garde d'enfants



Domicours

Présentation

Domicours spécialiste de l'accompagnement scolaire à domicile depuis plus de 20 ans, propose des solutions sur mesure, du primaire au supérieur et ce, dans toutes les matières.

Notre volonté est de favoriser la réussite et l'épanouissement à travers la transmission de savoirs. Ainsi, Domicours propose des cours particuliers à domicile et/ou en visioconférence, des ressources en ligne et des stages intensifs..

Avantages

- ✓ Une conseillère pédagogique dédiée et à l'écoute
- ✓ Enseignant de qualité embauché en CDI
- ✓ Réduction de 50% sur les frais de dossier
- ✓ 2€ à 6€ de réduction sur les cours à domicile selon la formule choisi et le niveau scolaire
- ✓ 2€ de réduction sur les cours en visioconférence par rapport aux cours à domicile
- ✓ 10€ de réduction sur l'abonnement annuel aux ressources pédagogiques en ligne
- ✓ 10% de réduction sur les stages intensifs
- ✓ 50% de crédit d'impôt immédiat pour les cours particuliers

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

UNE ANNÉE SCOLAIRE PLEINE DE RÉUSSITE !

Alors pour qu'elle soit couronnée de succès pour votre enfant et sereine pour toute la famille, Complétude a la solution : un accompagnement scolaire sur mesure pour des progrès à coup sûr tout au long de l'année !

Avantages

Frais d'inscription OFFERTS au lieu de 80€

- ✓ 1er cours « satisfait » ou « remboursé »
- ✓ Crédit d'impôt immédiat de 50% pour les cours à domicile
- ✓ CESU préfinancé accepté
- ✓ 10% de remise sur les stages en petits groupes

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou directement sur votre page personnalisée : www.completude.com/adas.

Vous pouvez également appeler une des agences en France au 02 35 71 51 54.





Cours particuliers et garde d'enfants



Présentation

La réussite des 10 000 élèves que nous suivons chaque année et la satisfaction des familles sont des priorités. C'est pourquoi, depuis plus de 20 ans, Anacours propose des cours adaptés à chaque élève pour l'aider à réussir et s'engage sur la qualité de son service.

COURS PARTICULIERS

- ✓ Des cours personnalisés et adaptés aux besoins de l'élève
- ✓ Des enseignants qualifiés et pédagogues
- ✓ Du primaire au supérieur dans toutes les matières
- ✓ NOUVEAU: Une avance Immédiate du crédit d'impôt de 50% sur les dépenses (art.199 sexdécies du CGI)
- ✓ Le paiement par CESU préfinancé accepté

STAGES EN PETITS GROUPES

Pour les élèves au collège et au lycée, pour approfondir une matière pendant les vacances scolaires. Avec une émulation et dynamique de groupe. Limités à 8 élèves.

ANACOURS ONLINE

La plateforme online permet un accompagnement au quotidien : des cours et tutorat en ligne pour s'entraîner, réviser et se tester à son rythme.

Avantages

RÉDUCTIONS PARTENARIAT

Frais d'inscription offerts (0€ au lieu de 80€)

20% de remise sur nos stages en agence (pendant les vacances scolaires)

Priorité sur la recherche des enseignants
Accès offerts à nos webinaires (orientation, parcoursup, grand oral...)

Remises appliquées également sur nos cours de Musique à domicile

Avance Immédiate du crédit d'impôt (plus besoin d'avancer les 50% de la déduction fiscale)

Facturation mensuelle, sans engagement

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Anacours musique

Présentation

Avec Anacours Musique apprenez à jouer d'un instrument en toute liberté. Nos cours particuliers à domicile peuvent être académiques ou ludiques. Ils s'adaptent à vos objectifs et à vos envies, vous progressez à votre rythme. Oubliées les contraintes liées à l'apprentissage de la musique, la pratique d'un instrument comme le piano ou la guitare devient un loisir.

- ✓ Des professeurs de musique expérimentés et passionnés
- ✓ Tous les instruments et tous les styles musicaux
- ✓ Des cours chez vous et adaptés à votre emploi du temps
- ✓ Pour tous de 7 à 77 ans
- ✓ Un crédit d'impôt de 50% sur les dépenses (art.199 sexdécies du CGI)
- ✓ Le paiement par CESU préfinancé accepté

Avantages

-60 € sur les frais d'inscription (soit l'inscription OFFERTE) et jusqu'à -3€/heure selon le nombre d'heures commandées.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Location de matériel



Présentation

Dévalés les pistes avec INTERSPORT Rent !

La montagne est un formidable terrain de jeu pour se ressourcer, se retrouver et partager la passion du sport. Que vous soyez ski, snow ou raquettes, nous vous accompagnons dans toutes vos descentes et randonnées.

INTERSPORT, votre partenaire des vacances d'hiver, s'engage pour vous proposer votre matériel au meilleur prix. Louer son matériel de ski, chaussures ou snowboard en ligne, c'est simple et économique avec INTERSPORT !

Vous prévoyez de bientôt retrouver les sommets enneigés pour quelques sessions de glisse ? Nous vous donnons rendez-vous dans l'un des 270 magasins de stations en France et en Andorre.

Choisissez et réservez en ligne, selon

votre niveau, votre âge, votre type de pratique... et retrouvez un matériel de qualité parmi les plus grandes marques.

Gagnez du temps, de l'argent, et garantisiez-vous la disponibilité du matériel à votre arrivée en station !

Avantages

Louez en ligne avec des prix exclusifs web et économisez jusqu'à 50% par rapport aux prix constatés en magasin.

Avantage A-D-A-S : +6% minimum sur les prix web.**

Membre La Team INTERSPORT ? Cumulez votre remise de 5% à 15%***

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Ragues AOI Multispécialiste de la pièce auto, poids-lourd, carrosserie et industrie.

Avantages

Réduction sur certaines pièces sauf fluide.

Pour en bénéficier

Sur présentation de la carte membre ADAS.



Présentation

COM1SHOP est une société de vente en ligne de produits électroménagers, high-tech, de décoration, d'extérieur, etc. Elle propose environ 700 références et se situe dans une tranche moyenne et haut de gamme. Les produits sont fabriqués en Asie et importés par une société française située en Alsace. Les stocks présentés sur le site sont les stocks disponibles sur le territoire français et les délais de livraison sont de l'ordre de 3 à 5 jours au domicile de l'agent.

Les produits sont garantis 2 ans et les frais de retour sont gratuits.

En cas de souci, dans le cadre d'une démarche éco-responsable, l'entreprise privilégie la réparation des appareils dans ses ateliers français et procède à un échange si la réparation n'est pas possible.

Avantages

Les adhérents ADAS bénéficient d'une remise de **15%** sur leurs achats.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Réductions auprès d'enseignes

monoffre**auto-ce**.fr
by CNOR

Présentation

La clé, c'est le contact ! 28 480 voitures livrées depuis 1994. Spécialiste du marché automobile toutes marques, CNOR est une centrale de vente indépendante. Les Comités d'entreprises et de la Fonction Publique s'appuient sur son expertise du marché pour apporter satisfaction aux salariés des entreprises et organismes publics.

- ✓ Un réseau de partenaires agréés (plus de 105 points de vente) implantés dans toute la France ;
- ✓ Une disponibilité permanente de milliers de véhicules récents d'usine, expertisés et sélectionnés pour les adhérents ;
- ✓ Des prix pré-négociés

Avantages

Un service gratuit de recherche de véhicules avec des prix négociés.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

easialy

Présentation

Sur easialy.fr vous allez choisir l'abonnement magazine de votre choix en trois clics. Cerise sur le gâteau, vous bénéficierez de tarifs négociés par l'ADAS, avec des réductions allant jusqu'à -80%. Avec easialy, c'est très simple de s'abonner à un large choix de magazines et tout ça à des tarifs incroyables. En plus de votre magazine papier, l'édition numérique vous est offerte sur une large sélection de titres.

Avantages

Service gratuit et des réductions immédiates.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Wonderbox⁺
COLLECTIVITÉS

Présentation

Wonderbox, une entreprise française. 15 ans et 9 millions de rêves réalisés plus tard, l'aventure continue ! Les chasseurs de rêves ont pris le relais – toujours sous le regard attentif de James et Bertile - et sillonnent les routes d'ici et d'ailleurs, en quête des meilleurs partenaires et d'adresses de qualité, rigoureusement sélectionnés. L'objectif ? Vous faire vivre des expériences inoubliables et insolites, et vous offrir des moments de bonheur.

Avantages

Offre spéciale partenaire ADAS, 16% de remise sur tous les coffrets Wonderbox.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

1CE, c'est quoi ? Des remises, tarifs et conditions privilégiées chez des fournisseurs nationaux et locaux ! Pour qui ? Pour vous, vos salariés et tout votre entourage ! Et comment ça marche ? Je profite des offres privilégiées proposées par les fournisseurs référencés.

Avantages

Offre spéciale partenaire ADAS.

Pour en bénéficier

Pour en bénéficier scanner le QR code, créez votre compte et accédez aux offres.



LES QUESTIONS FRÉQUENTES

1

Quelles pièces dois-je fournir lors de ma première demande à l'ADAS en format papier ou en ligne ?

- ✓ Une copie du livret de famille
- ✓ L'avis d'impôt N-2 complet, pour l'ensemble du foyer, par rapport à l'événement
- ✓ Un RIB
- ✓ La demande
- ✓ Le justificatif concernant la demande (ex : acte de naissance, acte de mariage, facture vacances...)

2

Comment dois-je faire pour accéder à mon espace membre ADAS ?

Je transmets mon email à mon correspondant, ensuite je reçois un email me permettant de personnaliser mon mot de passe et j'accède à mon espace membre.

3

Quel est le délai pour effectuer ma demande ?

Pour l'ensemble des aides, le délai de forclusion est de 3 mois pour établir la demande, à compter du premier mois suivant l'événement générateur de l'aide.



4

Suis-je obligé(e) d'effectuer ma demande auprès de ma structure ?

Non, vous pouvez aussi directement faire votre demande via votre espace membre.

5

En tant qu'agent de structure, où est adressée ma billetterie ?

Votre billetterie sera envoyée à la correspondante de votre structure qui assurera ensuite la distribution.

6

Est-il possible de passer directement au bureau de l'ADAS ?

Oui. Les bureaux de l'ADAS sont ouverts au public sur les horaires d'ouvertures précisés sur le site internet, avec ou sans rendez-vous.

7

Est-il possible de connaître le fonctionnement plus en détail de l'ADAS ?

Oui. Nous pouvons vous renseigner par téléphone ou mieux encore organiser avec votre correspondant pour l'ensemble des agents une réunion d'information des prestations et du fonctionnement de l'ADAS au sein de votre structure.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

ADAS

Informations légales - Siret : 429.957.087.00035.8899B - N°APE : 8899B - Directeur de la publication : TRANCHEPAIN Philippe
Raison sociale : Nouvelle adresse 220 Allée Robert Lemasson - Immeuble Pascal, 76230 Bois-Guillaume - Téléphone : (+33) 953.678.973
Fax : (+33) 811.385.864 - Email : contact@a-d-a-s.fr - Site internet : www.a-d-a-s.fr

Ce catalogue ne constitue pas un document contractuel. Les prestations relèvent d'un règlement d'attribution des prestations valable exclusivement sur le territoire métropolitain. Les produits et services relèvent des dispositions propres à chaque organisme partenaire. Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés. Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communications extérieures que pour les seules nécessités de la gestion et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Un droit de rectification vous est ouvert à l'ADAS.